

Lettres

Revue éditée par l'Assef
pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française

L'éditorial de Philippe de Saint Robert

L'aventure d'être soi-même

NOS LECTEURS, parfois, se lassent de nos plaintes, de nos révoltes ; leur lassitude rejoint la nôtre. Tentons d'aborder un autre registre. Si la défense d'une langue comme la nôtre doit s'illustrer notamment dans son rôle international, tant soit peu noyé dans une utopique francophonie, il n'en est pas moins vrai qu'une grande langue ne se maintient que parce qu'elle donne dans les différents domaines de la culture – littéraire au premier chef, philosophique, sociologique, scientifique.

Nous ne reviendrons pas sur la démission organisée et contente d'elle-même d'une partie de la « communauté scientifique », ni sur les discours abscons ou frivoles de certains philosophes, autoproclamés « nouveaux » depuis qu'ils se prennent pour d'éminents acteurs politiques, ou de sociologues qui prétendent ériger en science leurs « observations » médiatiquement systématisées et enseignées ; tous ont joué ou jouent leur rôle dans la détérioration du langage, à force de détourner le sens des mots, au point qu'ils n'ont plus le même sens pour tous, ou afin qu'ils ne l'aient plus.

Nous nous efforçons ici, depuis quelques numéros, de rendre hommage aux écrivains qui, selon nous, illustrent la langue fran-

çaise, en légitiment l'usage et en étendent l'influence. Nous avons évoqué, comme éminent « serviteur de la langue », dans un précédent numéro (n° 41), Francis Ponge, dont le *Pour un*

Malherbe (1) est à cet égard un chef d'œuvre. Je voudrais, pour vous inciter à revisiter les beautés de notre langue, vous recommander, si vous êtes parisien ou de passage, de vous rendre à un petit théâtre des Grands Boulevards, le Théâtre du Nord-Ouest (2), dirigé par Jean-Luc Jeener, lui-même auteur et acteur, où vous pourrez, jusqu'au 31 décembre prochain, voir en alternance ou en lectures, l'intégrale de l'œuvre dramatique d'Henry de Montherlant.



Henry de Montherlant
(1895 - 1972)

« Montrer ce qu'il y a de grand chez les petits... »

que nous donnâmes, ont été notre seule justification d'avoir vécu. Et tantôt sur une page des *Mémoires* pour voir une dernière fois ce que c'est qu'écrire le français, qui a été dans les siècles la grande réussite de la France, et l'écrire comme personne d'autre ne l'a fait (23 décembre 1970). »

(Suite en page 3.)

Brèves...

• La Commission générale de terminologie, présidée par Gabriel de Broglie, chancelier de l'Institut, vient de rendre publics les derniers travaux de la commission de terminologie du ministère de l'Économie et des Finances, présidée par Patrice Cahart, inspecteur général des Finances (plus connu en littérature sous le nom de Nicolas Coudray). Rappelons la collection des fascicules disponibles :

- *Cent termes français*
- *Vocabulaire de la chimie et des matériaux*
- *Vocabulaire de la défense*
- *Vocabulaire de l'audiovisuel et de la communication*
- *Vocabulaire de l'ingénierie nucléaire*
- *Vocabulaire des techniques de l'information et de la communication*

Le texte de ces fascicules est reproductible sans restriction. Ceux-ci peuvent être téléchargés à partir du site de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France : www.dglf.culture.gouv.fr. Ils sont également disponibles gratuitement à l'adresse de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, ministère de la Culture et de la Communication, 6, rue des Pyramides, 75001 Paris.

• De son côté, madame Claire Tréan, journaliste au *Monde* et volontiers donneuse de leçons, publie, dans une collection « Idées reçues » aux Éditions du Cavalier bleu, un bref fascicule consacré à... *La Francophonie*. On la sent néophyte, pour le moins. Sous couvert de répondre aux questions que l'on est supposé se poser, s'étalent tous les dénigrements, du genre : « La Francophonie est une survivance du colonialisme » ; « L'Algérie a tourné le dos à la francophonie » ; « La Francophonie fait peu de cas des droits de l'homme » ; etc. Page 57, on trouvera le pompon de l'incompétence dans l'affirmation suivante : « Devançant la Suisse et la Belgique, la Roumanie est le deuxième pays francophone de l'Europe après la France »... Outre que madame Tréan n'a pas dû aller en Roumanie depuis longtemps, quel rapport peut-il y avoir entre les locuteurs de langue maternelle française que sont les Belges et les Suisses francophones, et des Roumains parlant un français appris comme langue étrangère – à supposer qu'ils soient encore si nombreux... ce qui, malheureusement, n'est plus.

Faute d'abonnements en assez grand nombre

La poursuite de la parution de *Lettre(s)* menacée par le retrait de numéro de commission paritaire

MENACANTE depuis le début de l'année, la mauvaise nouvelle du retrait de notre numéro de commission paritaire est tombée cet été. Les arguments apportés par l'Administration pour justifier de ce retrait sont sans appel et nous nous devons de les porter à la connaissance de nos lecteurs et de nos adhérents.

Tout d'abord, notre parution est irrégulière. Ce ne serait pas trop grave si nous publiions effectivement quatre numéros par an, mais, faute d'avoir toujours des moyens suffisants, nous sommes parfois contraints à n'en publier que trois.

En outre, et c'est ce qui est réhibitoire aux yeux de l'Administration, le nombre de nos abonnés *payants* est trop faible par rapport à notre tirage, c'est-à-dire par rapport au nombre des exemplaires de *Lettre(s)* effectivement imprimés.

En effet, fidèle à sa vocation militante, notre association, l'Asselaf, fait le service de la revue à un certain nombre de personnalités, hommes politiques, responsables publics et privés, militants associatifs ou simples citoyens.

Cette action est utile pour appeler l'attention de ceux-ci sur le danger qu'il y a à laisser dégrader les qualités expressives de notre langue, à lui substituer, pas toujours insidieusement, de façon parfois même de plus en plus impudente, le jargon de bazar des publicitaires et l'anglo-américain des technocrates.

Cette action porte des fruits, notamment en direction de la représentation nationale, moins indifférente à la question de la langue française qu'il y a quelques années.

Le retrait du numéro de commission paritaire entraîne la suppression du tarif postal spécifique à la presse dont nous bénéficions jusqu'à maintenant. Le tarif qui nous est imposé désormais multiplie

par quatre nos frais de poste, ce qui menace l'existence même de notre titre et rend naturellement impossible le maintien de services gratuits.

Pour éviter l'interruption de leur livraison de *Lettre(s)*, nous prions instamment nos lecteurs qui sont sensibilisés à la sauvegarde et à l'expansion de la langue française de bien vouloir penser au règlement de leur abonnement et de leur adhésion, ainsi que de tout faire pour mobiliser, parmi leur entourage, de nouveaux abonnés.

Il y a va de notre survie.

Merci à vous.

Ph. LOUBIÈRE



Revue éditée par l'**Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (ASSELAF)**

22, rue François-Miron, 75004 Paris

Courriel : asselaf@wanadoo.fr

Site : www.asselaf.org

Directeur de la publication

Philippe de Saint Robert

Rédacteur en chef

Philippe Loubière

Comité de rédaction

Pierre-Valentin Berthier –

Bernard Thibault – Eugène Simongiovanni

Relecture

Nicole Vallée

Impression

Imprimerie Simon – 25290 Ornans

Ancien n° de commission paritaire : **73426**

*

Prix du numéro : **5 euros**

Abonnement annuel : **20 euros**

(**10 euros** pour les adhérents)

Abonnement de soutien : **30 euros**
(minimum)



(Suite de l'editorial.)

Ce qui a été « la grande réussite de la France » le fut encore, au xx^e siècle, pour nombre d'écrivains qui, bien que disparus, nous restent intellectuellement contemporains – Gide, bien sûr (avec un peu d'afféterie), Mauriac, Malraux, tant d'autres, mais où Montherlant figure en gloire comme vous pourrez vous en rendre compte en fréquentant quelques-unes de ces pièces données dans l'intégrale du Théâtre du Nord-Ouest (je vous préviens que ce n'est pas un théâtre de luxe, qu'on y est mal assis, mais c'est très bien comme cela : Montherlant est un auteur *pour tous*).

En France, on aime beaucoup parler du « style », même lorsqu'on croit prodigieux de s'en servir pour « détruire la langue

(1) Éd. Gallimard, 1972.

(2) 13, Faubourg-Montmartre.

(3) Éd. Gallimard, 1965.

(4) Éd. Mercure de France, 1964.

française » et se rendre intéressant. Rémy de Gourmont écrivait naguère, dans *La Culture des idées* (4) : « Déprécier l'écriture, c'est une précaution que prennent de temps en temps les écrivains nuls ; ils la croient bonne ; elle est le signe de leur médiocrité et l'aveu d'une tristesse. [...] Le mépris du style et l'hypocrisie des mœurs sont des vices anglicans (*sic*) ». Gourmont ajoute : « Le style se constate ; en étudier le mécanisme est inutile au point où l'inutile devient dangereux ; ce que l'on peut recomposer avec les produits de la distillation d'un style ressemble au style comme une rose en papier parfumé ressemble à la rose. »

Ce chapitre de Gourmont, intitulé « Du style et de l'écriture », devrait être relu et médité par tous les apprentis écrivains qui se figurent qu'un style se fabrique, même en agressant ses normes les plus élémentaires. Ce qu'il y a d'admirable chez Montherlant, c'est que le style y est naturel – contrairement à la rumeur répandue par quelques critiques qui croient que tout style « date » nécessairement. Montherlant a le style aussi naturel lorsqu'il se coule dans le français du xvii^e siècle avec *Port-Royal*, que lorsqu'il se laisse aller au style « parisien » dans son « théâtre en veston » ou dans certains de ses romans. Surtout, Montherlant a l'art, dans un même texte, des ruptures de style qui mettent en valeur ce que l'on a de plus sérieux ou de plus fort à dire.

On a beaucoup trop parlé – Gabriel Marcel, entre autres – en ce qui regarde le théâtre de Montherlant, d'un « théâtre de la

grandeur ». Ce que, au contraire, il a toujours voulu montrer, c'est ce qu'il y a de grandeur en des êtres faibles, et c'est tout différent. L'œuvre de Montherlant est le long dialogue d'un homme avec sa propre faiblesse, avec sa limite érigée en témoignage.

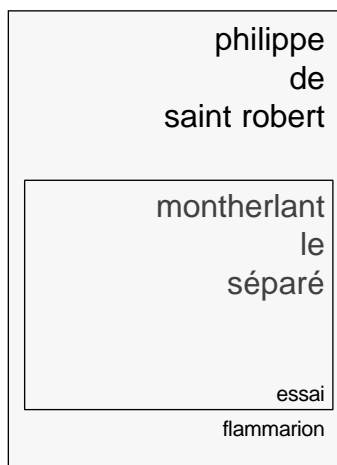
Mais Montherlant, s'il fut un douloureux, s'est tout de même bien amusé : c'est pourquoi tant d'humour et d'ironie parcourent son écriture. De longue date, comme son cardinal d'Espagne, il avait mis un mannequin à sa fenêtre, qu'il se réjouissait de voir cribler à sa place, c'est-à-dire à la place de l'homme qu'il était vraiment. Mais, bien sûr, derrière ces doubles persiennes qui faisaient écran aux bruits incessants du quai Voltaire, il faut bien qu'il ait souffert de ce jeu qu'il menait de main de maître avec le monde, pour en avoir tiré une œuvre aussi dense, aussi tendue certes, en ce style tantôt somptueux, tantôt familier, qui était la seule réponse possible à la dépossession finale.

P.S.R.

... Brèves

- Le gouvernement de Slovénie, l'Organisation internationale de la Francophonie, la France, la Belgique et le Luxembourg ont signé, le 15 novembre 2005 à Ljubljana, un memorandum de coopération prévoyant d'enseigner le français aux sept cents employés du ministère des Affaires étrangères et du bureau des Affaires européennes slovène. Il s'agit ainsi de permettre l'utilisation du français lors de la présidence slovène de l'Union européenne en 2008.

- 1500 fonctionnaires estoniens seront aussi formés à la langue française dans les trois prochaines années, au terme d'un accord signé le 10 août entre l'Estonie et l'Organisation internationale de la Francophonie, la Communauté française de Belgique, la France et le Luxembourg. Neuvième pays européen à conclure un accord de ce type pour le renforcement des compétences en français de ses diplomates et fonctionnaires chargés du suivi des dossiers européens, l'Estonie n'appartient pourtant pas à l'OIF.



Assia Djebar reçue à l'Académie française

LA romancière algérienne Assia Djebar (de son vrai nom Fatma-Zohra Imalhayène) a été élue à l'Académie française, le jeudi 16 juin 2005, au fauteuil du professeur Georges Vedel. Après Léopold Sédar Senghor (1906-2001), elle est donc devenue le deuxième écrivain du continent africain – et le premier à être né au Maghreb – admis au sein des Quarante. Et la quatrième femme à y siéger actuellement, avec Jacqueline de Romilly (élue en 1988), Hélène Carrère d'Encausse (1990), secrétaire perpétuel, et Florence Delay (2000).

Avant que le Quai-Conti ne daigne l'accueillir, l'Académie royale de littérature de Belgique l'avait élue en 1999 au fauteuil de Julien Green.

Née en 1936 à Cherchell, interne à onze ans au lycée de Blida, elle entre en 1955 à l'École normale supérieure. Son père, Tahar Imalhayène, instituteur, a été conseiller général de Cherchell et délégué à l'Assemblée algérienne – élu dans le deuxième collège sous l'étiquette U.D.M.A. (Union démocratique du Manifeste algérien, mouvement créé par Ferhat Abbas) puis affilié au groupe des Indépendants.

Elle a tout juste dépassé vingt ans que les Éditions Julliard publient son roman *la Soif* (1957). Puis ce seront *les Impatients* (1958), *les Enfants du Nouveau Monde* (1962), *les Alouettes naïves* (1967)... Plus récemment, Albin Michel a fait paraître *Ces voix qui m'assiègent* (1999), *la Femme sans sépulture* (2002) et *la Disparition de la langue française* (2003).

En décembre 1991, alors que venait de naître notre Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française, elle nous avait gentiment reçu dans son petit appartement de L'Haÿ-les-Roses et nous avait donné son accord pour participer au comité d'honneur de l'Asselaf. Sa contribution à *Lettre(s)* figure dans notre numéro 2, page 17, sous le titre *l'Étude du français : une chance*.

Yacine Kateb avait magnifié le français comme un butin, une prise de guerre. Elle témoigne de son côté :

« Si la langue ainsi brandie l'est souvent sans risques réels par les jeunes hommes en colère de la pré- ou de la post-décolonisation, il en va autrement des femmes. Parler hors la chaleur matriarcale, hors l'antienne de la Tradition, hors la fidélité – ce terme pris aussi au sens religieux –, écrire à la première

personne du singulier et de la singularité, corps nu et voix à peine déviée par le timbre étranger, rameute tous les dangers symboliques. Censure et anathèmes proviennent d'ailleurs, avec une prolixité hâtive, plus des nouveaux tribuns, fraîchement modernisés, que des arrières de la tribu soupçonneuse... »

C'est Pierre-Jean Remy qui, le 22 juin 2006, a reçu Assia Djebar sous la Coupole. Il a salué le caractère symbolique de cette élection, « en cette période si grise de la pensée où une même langue de bois s'étend à tous les domaines du discours ».

« Je sais qu'au mot francophone, vous préférez qu'on use à votre propos de l'idée d'auteur écrivant en français. Pour certains, la francophonie serait un ghetto. Dont acte. Pour vous, le problème n'est pas là. Venues du plus profond de votre terre, vos voix, vous les entendez dans la langue de vos mères, mais vous les écrivez en français... »

Dans sa réponse, elle a fait l'éloge de son prédécesseur au fauteuil numéro 5, Georges

Vedel, « grand maître du droit », dont « les cours étaient un modèle de clarté et de rigueur, avec toujours des notes d'humour ».

Fille des *Imazighen* – les Hommes libres –, elle a évoqué l'histoire douloureuse de son pays, l'Algérie, avec « l'exclusion dans l'enseignement de ses deux langues identitaires, le berbère séculaire et la langue arabe... » Ajoutant : « La langue française, la vôtre, Mesdames et Messieurs, devenue la mienne, tout au moins en écriture, le français donc, est lieu de creusement de mon travail, espace de ma méditation ou de ma rêverie, cible de mon utopie peut-être, je dirai même tempo de ma respiration au jour le jour ».

Il y a quelques mois, une controverse tumultueuse a fait s'interroger sur les « bien-faits » de la colonisation... Alors que la nouvelle Immortelle ne pouvait s'abstenir d'en souligner les « maux », il est en tout cas un aspect qu'illustre brillamment Assia Djebar : la francophonie.

E. S.

Le philosophe Michel Serres sur France Info

Chronique du dimanche soir

VOUS ME DEMANDEZ aussi de parler de la langue. La classe dominante – banquiers, commerçants et publicitaires – impose l'anglais au peuple et répète, à loisir, une langue anglaise que ne comprennent pas toujours ceux qui parlent vraiment l'anglais. Le ministère des Affaires étrangères a un journal, Label France, et non La Belle France ; la météo vous dit que le vent souffle à vingt kilomètres par heure, et non vingt kilomètres à l'heure ; qu'il est dix heures passées de dix minutes, et non dix heures dix... toujours de l'anglais. Et la SNCF, cette semaine, vient de mettre au point une carte de fidélité S'miles...

– « Sourire », avec des miles...

– La SNCF ne compte plus en kilomètres, mais en miles... J'insiste, à temps et à contretemps.

– Mais cela s'apparente au sourire...

– La langue est l'âme d'une culture. Ici, on assassine les corps ; là, on assassine les âmes. Molière ou Pasteur assassinés. Encore et toujours règne l'instinct de mort :

répétition d'un même mot, la mort ; répétition d'une même langue. Voilà les responsabilités funèbres de nos dirigeants, de ceux qui donnent le ton. J'aime parler le français, désormais, parce qu'il devient la langue des pauvres.

– Comment sortir de ce problème, qui est à la fois un problème de fond et de forme ?

– La vie jaillit d'arrêter les répétitions, de bifurquer des formats, comme un rameau se sépare d'un tronc, comme une branche nouvelle se lance en porte-à-faux, en écart à l'équilibre par rapport au tronc unique, à ladite pensée unique, à la répétition funéraire et mortelle. Parler le français quand on bégaie une sorte d'anglais, qui fait même honte aux anglophones... Chantez la vie au lieu de répéter la mort ! (1)

Michel SERRES

(1) Entretien du 18 décembre 2005 avec Michel Polacco, in *Petites chroniques du dimanche soir* (co-édition Le Pommier et France Info).

Un clown de génie est mort

Raymond Devos est décédé le 15 juin, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, dans sa quatre-vingt-quatrième année. Poète et comédien, jongleur de mots, inventeur de figures de style, manipulateur de l'absurde dans le rire, il demeurera l'un des plus grands humoristes de langue française. Cette langue qu'il aimait passionnément et défendait avec un immense talent : dès la création de l'Asselaf, il nous avait comblés en acceptant d'intégrer notre comité d'honneur.

« Je voudrais mourir sur scène, comme Molière », disait-il dans l'un de ses sketches...

MOURIR SUR SCÈNE, COMME MOLIÈRE

Mesdames et messieurs,

Je n'ai jamais osé vous le dire, par pudeur, mais c'est fou ce que je vous aime ! Je n'ai vécu que pour vous, et je suis prêt à mourir pour vous, là, tout de suite, sur scène, si vous le souhaitez... Je vous savais gens intelligents ! Oui, je voudrais mourir sur scène, comme Molière. Même pas dans un fauteuil. Un strapontin suffirait à ma gloire.

(*Au pianiste :*) Savez-vous une chose... Si je mourais là, tout de suite, devant ces messieurs-dames, je ne suis pas sûr que, dans la salle, il n'y aurait pas quelqu'un qui crierait : « Remboursez ! »

(*Au public, l'air sévère :*) Alors là, mesdames et messieurs, mettons-nous bien d'accord. Qu'il n'y ait personne pour suivre mon enterrement, comme pour Molière, je veux bien ! Qu'il n'y ait pas d'oraison funèbre, comme pour Molière, je veux bien ! Mais rembourser ? Jamais !

D'ailleurs, vous savez fort bien, mesdames et messieurs, qu'avec la



Raymond Devos, en 2000, lors de la 14^e édition des Molières au cours de laquelle il a reçu un Molière d'honneur.

conscience professionnelle qui me caractérise, s'il fallait que je meure devant vous, ce serait à la toute fin du spectacle, avant que le rideau ne tombe, dans la tradition moliéresque !

JEUX DE MOTS ET CALEMBOURS

Qui prête à rire n'est jamais sûr d'être remboursé.

Il paraît que quand on prête l'oreille, on entend mieux. C'est faux. Il m'est arrivé de prêter l'oreille à un sourd : il n'entendait pas mieux.

Quand j'ai tort, j'ai mes raisons, que je ne donne pas. Ce serait reconnaître mes torts. Une fois rien, c'est rien. Deux fois rien, c'est pas beaucoup. Mais pour trois fois rien, on peut déjà acheter quelque chose, et pour pas cher.

Dès que le silence se fait, les gens le meublent.

C'est pour satisfaire les sens qu'on fait l'amour. Et c'est pour l'essence qu'on fait la guerre.

La grippe, ça dure huit jours si on la soigne ; et une semaine si on ne fait rien.

Se coucher tard nuit.

OÛI-DIRE

Il y a des verbes qui se conjuguent très irrégulièrement.

Par exemple, le verbe *ouïr*.

Le verbe ouïr au présent, ça fait

J'ois... j'ois...

Si au lieu de dire « j'entends », je dis « j'ois »,

les gens vont penser que ce que j'entends est joyeux

alors que ce que j'entends peut être particulièrement triste.

Il faudrait préciser :

« Dieu, ce que j'ois est triste ! »

J'ois...

Tu ois...

Tu ois mon chien qui aboie le soir au fond des bois ?

Il oit...

Oyons-nous ?

Vous oyez...

Ils oient.

C'est bête !

L'oie oit. Elle oit, l'oie !

Ce que nous oyons, l'oie l'oit-elle ?

Si au lieu de dire « l'oreille »,

on dit « l'ouïe », alors :

l'ouïe de l'oie a ouï.

Pour peu que l'oie appartienne à Louis :

– L'ouïe de l'oie de Louis a ouï.

– Ah, oui ?

Et qu'a oui l'ouïe de l'oie de Louis ?

– Elle a oui ce que toute oie oit...

– Et qu'oit toute oie ?

– Toute oie oit, quand mon chien aboie le soir au fond des bois,

toute oie oit :

ouah ! ouah !

Qu'elle oit, l'oie !...

Au passé, ça fait :

J'ouïs...

J'ouïs !

Il n'y a vraiment pas de quoi !



La réforme Robien est-elle un mythe ou une réalité ?

Sous ce titre, le docteur Ghislaine Wettstein-Badour nous a adressé un long article, que nous ne pouvons reproduire in extenso, mais dont nous présentons de larges extraits.

Il fait suite à celui que nous avons publié dans notre dernier bulletin, où l'auteur constatait que l'intention louable du ministre de vouloir supprimer les méthodes à point de départ global et de les remplacer par des méthodes alphabétiques avait abouti dans les faits « à condamner les méthodes qu'il voulait promouvoir et à renforcer celles qu'il désirait éliminer ».

Après avoir rappelé les différentes mesures prises par le ministre, le docteur Wettstein-Badour présente les résultats de l'enquête qu'elle a menée pour savoir comment ces mesures allaient être appliquées dans les écoles à la rentrée prochaine.

RAPPEL DES ÉVÉNEMENTS ET DES MESURES PRISES PAR LE MINISTRE DEPUIS DÉCEMBRE 2005

1 - Les déclarations initiales du ministre

« Il faut revenir aux méthodes syllabiques et signifier aux inspec-

teurs qu'ils doivent cesser de sanctionner les enseignants pratiquant la méthode syllabique.

[...]

Il faut abandonner une fois pour toutes la méthode globale et les méthodes assimilées d'apprentissage de la lecture. »

2 - La circulaire du 5 janvier 2006

« L'apprentissage de la lecture passe par le décodage et l'identification des mots [...] et ne saurait résulter d'une mise en mémoire de la photographie de la forme des mots qui caractérise l'approche globale de la lecture. »

3 - L'arrêté du 24 mars 2006, publié au J.O. du 30 mars

En ce qui concerne l'apprentissage des couples graphèmes/phonèmes de la langue, on y lit :

« ... pour ce faire, on utilise deux types d'approche complémentaires (*souligné par le rédacteur*) : analyse de mots entiers en unités plus petites référées à des connaissances déjà acquises, synthèse à partir de leurs constituants de syllabes ou de mots réels ou inventés.

Cette phrase décrit exactement les *méthodes mixtes* (encore appelées à *départ global, semi-globales, naturelles, par hypothèses*, et depuis peu *intégratives*) que monsieur de Robien voulait voir disparaître ! Plus ahurissant encore, elle interdit juridiquement l'utilisation des méthodes alphabétiques (appelées à tort *syllabiques*) qu'il voulait promouvoir !

4- La plaquette diffusée en juin par le ministère

Courant juin, toutes les écoles ont reçu une plaquette, destinée aux enseignants et aux parents, indiquant qu'à compter de la rentrée scolaire 2006, les programmes de l'école primaire publiés en 2002 étaient modifiés par l'arrêté du 24 mars 2006.

Curieusement, cette plaquette, qui prône l'abandon des méthodes globales

Question de méthode(s)

Pour ne pas vous laisser abuser, il est donc indispensable que vous puissiez avoir les moyens de juger par vous-même de la méthode proposée à votre enfant sans vous laisser troubler par des présentations fallacieuses. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les principales caractéristiques de chaque groupe de méthodes. Il vous suffira de comparer les supports employés à l'école avec les indications mentionnées ici pour identifier clairement la pédagogie utilisée pour apprendre à lire à votre enfant.

G. W.-B.

Méthodes globales et apparentées (globales, semi-globales, mixtes, naturelles, intégratives)	Méthodes alphabétiques (ou synthétiques ou phono-graphémiques)
Apprentissage du code alphabétique par « deux approches complémentaires » : analyse de mots entiers en unités plus petites, synthèses de mots à partir de leurs constituants.	Apprentissage du code alphabétique à partir du lien qui unit chaque graphème (lettre ou groupe de lettres) au phonème (son) qu'il représente.
Présence de phrases dès les premières pages du livre de lecture.	Apprentissage commençant par les voyelles.
Étude de graphèmes dans des associations de lettres qui en modifient le sens phonologique (ex : <i>a</i> dans des mots contenant les graphèmes <i>an, au, eau</i>).	Apprentissage séparé de chaque graphème.
« Mots-outils » à mémoriser dans chaque leçon pour les « reconnaître » ensuite dans d'autres phrases.	Pas de mémorisation de mots. La progression choisie permet de lire très vite des mots et des phrases.
Introduction de mots contenant des graphèmes connus et inconnus.	Mots et phrases contenant uniquement des graphèmes connus ou en cours d'apprentissage.
Présence de mots se terminant par des lettres muettes.	Pas de mots se terminant par des lettres muettes avant de pouvoir en expliquer la raison d'être.
Découverte du sens par hypothèses formulées à partir du contexte.	Lecture par compréhension du mot. Aucune hypothèse de sens n'est tolérée.





et assimilées, ne contient pas la phrase litigieuse.

Début juillet, tous les parlementaires ont également reçu ladite plaquette.

Attitude des opposants au projet

Dès les déclarations initiales du ministre, les principaux syndicats d'enseignants, les éditeurs de manuels scolaires ainsi que certains « spécialistes » de la lecture se sont opposés au projet.

Ils objectaient que la méthode globale était abandonnée depuis longtemps, ce qui est exact, mais occultaient la deuxième partie des termes employés par Gilles de Robien : « la méthode globale **et les méthodes assimilées.** »

Naturellement, ils se sont félicités de l'arrêté du 24 mars, en particulier de la présence de la fameuse phrase et en ont conclu fort justement que cet arrêté consacrait le statu quo et que les outils pédagogiques n'étaient nullement à changer.

Beaucoup d'enseignants ont été du même avis et certains ont même répondu à des parents que la méthode alphabétique n'était pas légale !

QUELLE EST AUJOURD'HUI LA RÉALITÉ SUR LE TERRAIN ?

Du côté des enseignants

Afin d'avoir une opinion objective, le docteur Wettstein-Badour a demandé à des parents ayant des enfants d'âge à entrer au CP (ou des adultes jouant ce rôle), de téléphoner à un certain nombre d'écoles en demandant quelles étaient les méthodes employées dans l'établissement.

Pour avoir un échantillon significatif, toutes les écoles primaires, publiques et privées d'une ville de 150 000 habitants, soit 50 écoles au total, ont été interrogées entre le 25 et le 30 juin 2006.

La question suivante a été posée : « *Nous avons un enfant en âge d'entrer au CP et nous sommes à la recherche d'une école. Parmi nos critères de choix, la méthode de lecture proposée est importante à nos yeux. Quelle méthode votre école utilise-t-elle ?* »

Pour identifier chacune des méthodes, le docteur Wettstein-Badour a utilisé les critères définis dans son ouvrage *Bien parler, bien lire, bien écrire* publié aux éditions Eyrolles.

Sur les 50 écoles de la ville (34 écoles publiques et 16 écoles privées), 37 ont pu être jointes (25 publiques et 12 privées), soit 74 %.

Sur les 37 écoles, 34 donnent des réponses exploitables :

- 30 utilisent des méthodes mixtes (20 publiques et 10 privées), soit 88 % ;
- 4 utilisent des méthodes alphabétiques (2 publiques et 2 privées), soit 12 % ;
- 3 écoles publiques ont refusé de répondre ;
- 29 écoles utilisent un manuel (13 manuels mixtes et 2 manuels alphabétiques cités). Les autres utilisent des albums.

Les ouvrages utilisés cette année seront les mêmes l'an prochain, sauf dans quelques cas, le plus souvent liés au départ d'un enseignant.

Les dernières initiatives ministérielles et les polémiques qui les ont accompagnées ne sont évoquées que par 6 écoles, soit 18 %.

Aucune école ne fait allusion aux modifications des programmes (arrêté du 24 mars), ni à la plaquette ministérielle destinée aux parents et aux enseignants.

Sauf dans 2 écoles publiques, l'accueil a été bon, voire très bon.

Du côté des éditeurs

Sur leurs sites internet, les éditeurs présentent des arguments, agrémentés de « mots des auteurs », pour tenter de faire croire que tel ou tel ouvrage n'est ni global, ni mixte... alors que tout le

monde sait qu'il s'agit d'une méthode mixte.

Pour faire illusion, quelques livrets d'exercices grapho/phonologiques sont annoncés pour septembre.

CONCLUSION DU DOCTEUR WETTSTEIN-BADOUR

« La réalité observée sur le terrain est conforme au droit (arrêté du 24 mars)... et bien éloignée de ce que proclame le ministre.

On aurait pu au moins espérer que l'on donne aux enseignants qui le souhaitent la couverture juridique nécessaire pour qu'ils puissent utiliser des méthodes alphabétiques sans être persécutés, dès lors que les résultats de leurs élèves sont bons. En fait, il n'en est rien, au contraire !

Autrement dit, non seulement les directives ministérielles ne débouchent sur aucun progrès, mais de plus, elles vont rendre la vie encore plus difficile aux enseignants qui utilisent actuellement des méthodes alphabétiques.

On est ainsi revenu à la case départ au sein de l'Éducation nationale et probablement pour longtemps encore !

La réforme Robien est donc un mythe. »

G. D.

Quelques précisions méthodologiques

LES PARTISANS de la méthode semi-globale prétendent qu'elle est une méthode alphabétique « améliorée » : après une période d'apprentissage global, afin de susciter l'intérêt des élèves et de favoriser l'accès au sens, on emploie très vite la méthode alphabétique (appelée aussi *synthétique*).

C'est une illusion.

Lors de l'apprentissage global :

- la partie globale de l'apprentissage (dont la durée varie de plusieurs semaines à deux mois) donne à l'enfant l'impression de savoir lire, alors qu'il ne fait que reconnaître l'image des mots et deviner le sens du texte ;

- au cours de cet apprentissage global, seuls certains élèves doués peuvent remarquer les rapports constants entre certains phonèmes et certains graphèmes.

Lors de la synthèse :

- l'étude différée du principe alphabétique nécessite une rigueur que ne font (ou ne peuvent faire) des élèves habitués à mémoriser les mots ;

- l'étude des notions phonétiques n'est ni assez rigoureuse, ni assez structurée pour que ces élèves acquièrent l'aisance nécessaire à la discrimination et à la combinaison rapide des phonèmes ;

- la valeur phonique de la lettre étudiée est toujours découverte à partir d'un mot mémorisé dont les autres lettres sont inconnues et que les enfants ne peuvent décoder ;

- le décodage semble inutile aux élèves ; ils n'en perçoivent pas le profit et essaient toujours de deviner le sens du texte plutôt que de combiner les sons ;

- ils sont d'autant plus encouragés dans cette démarche qu'ils continuent à lire globalement des textes.

Les élèves qui rencontrent des difficultés sont ceux :

- qui présentent certains troubles (troubles spécifiques ou retard de maturité) : difficultés d'identification des sons et de reconnaissance des formes, retard ou séquelles de retard de parole ou de langage, mauvaise latéralisation,

(Suite en page 8.)

La langue dans l'entreprise

Depuis 1966, le Cercle littéraire Étienne-Cattin (issu de l'Association des écrivains cheminots, créée en 1953) défend et illustre la langue française dans le monde cheminot.

C'est ainsi que le C.L.E.C., présidé par Raymond Besson, assure un service de bon langage auprès de nombreuses directions techniques de la S.N.C.F. et accompagne ses adhérents cheminots qui écrivent en prose ou en vers.

Il édite pour ce faire une revue bimestrielle, *Le Dévorant*, composée exclusivement de textes de ses adhérents et consacrée au français : vocabulaire, grammaire, syntaxe, ponctuation, typographie, littérature.

Le C.L.E.C., soutenu par le Comité central d'entreprise de la S.N.C.F., est reconnu par la Délégation générale à la langue française comme association qui œuvre en faveur du renom de la langue française.

LE Cercle littéraire des écrivains cheminots (C.L.E.C.) a toujours pensé que l'entreprise est le terrain privilégié du combat pour le français : c'est là que les produits sont conçus et fabriqués, c'est là que s'élabore la publicité, c'est là que se font les exportations, c'est là que se négocient les contrats commerciaux... Bref, c'est là que sont les forces vives d'un pays.

Mais c'est surtout à partir de 1984 que, inquiets de la dégradation de la langue française à la S.N.C.F., les dirigeants du C.L.E.C. ont décidé de frapper un grand coup. Pour cela, il fallait qu'ils fussent reconnus officiellement en dehors de l'entreprise. Philippe de Saint Robert, alors commissaire général à la langue française, leur mit le pied à l'étrier en

leur accordant le statut d'association dont les actions concourent à la défense de la langue française, et en suggérant leur entrée à la Commission ministérielle de terminologie des transports. Ils n'avaient plus qu'à redoubler d'ardeur, sachant que tout défenseur de la langue part, dans une entreprise, avec un lourd handicap. Il a souvent affaire à des spécialistes, à des gens qui n'ont pas l'habitude d'être contredits, pour qui la langue n'est qu'un outil, un accessoire. Même lorsque ces spécialistes ont tort, ils ne se résolvent pas à recevoir de conseils ; ils donnent aux mots le sens qui les arrange ; ils se forgent leur propre vocabulaire ; ils ont parfois leur propre dictionnaire. Avec eux, il ne faut jamais pontifier, il faut travailler en nuances, convaincre avec retenue.

La ligne directrice a donc été de convaincre le plus de dirigeants possible de l'opportunité de défendre la langue française. Insistons sur le fait que ce sont les dirigeants qu'il faut convaincre : l'entreprise reste une organisation structurée où le rôle du chef est important et le mimétisme hiérarchique affirmé. En voici un exemple.

L'activité de transport de fret à la S.N.C.F. fut dirigée, de 1987 à 1994, par un brillant patron qui avait passé quelques années aux États-Unis. À la fin de l'année 1987, il réunit une grande partie de ses collaborateurs et leur soumit quelques idées neuves, étayées par les nouvelles contraintes du transport. Parmi ces contraintes, une faisait fureur, baptisée « *just in time* », comme nécessité de livrer les marchandises au moment convenu. Depuis plusieurs mois, le correspondant du C.L.E.C. pour la direction du Fret tentait de traduire l'expression par *juste-à-temps*, et il y était presque

parvenu. Voilà que son directeur parla, à plusieurs reprises, de « *just in time* ». Évidemment, le mal reprit vigueur parmi ses collègues, par ce phénomène de mimétisme hiérarchique précédemment évoqué... Le représentant du C.L.E.C. fit part de sa décep-



tion à son patron, lequel admit l'argumentation de son collaborateur et décida qu'un prochain numéro de la revue destinée aux clients de Fret S.N.C.F. comporterait un dossier consacré non pas au « *just in time* » mais au *juste-à-temps*. 40 000 exemplaires partirent vers les industriels français qui, dans leur quasi-totalité, renoncèrent à « *just in time* ». Le Commissariat général de la langue française, informé de l'histoire, pria le C.L.E.C. de rapporter devant la Commission générale de terminologie, laquelle accepta l'expression *juste-à-temps* et la fit entériner par l'Académie. Le 3 mai 1988, tout était achevé...

Ce sont donc les dirigeants des entreprises qu'il faut convaincre de l'opportunité de défendre la langue française. Le C.L.E.C.

Réforme Robien précisions méthodologiques

(Suite de la page 7.)

lenteur, instabilité, troubles de l'attention ou de la mémoire ;

– qui proviennent d'un milieu social défavorisé et ne trouvent ni stimulation ni aide à la maison ;

– dont la langue maternelle n'est pas le français, avec un système phonétique différent du nôtre.

On estime que ces élèves représentent actuellement 30 à 40 % de la population scolaire. Ils sont les premières victimes des méthodes actuelles d'apprentissage de la lecture. Ajoutons que les difficultés d'apprentissage de la lecture se trouvent amplifiées lors de l'apprentissage de l'orthographe.

Georges DELANGLE



a testé plusieurs moyens pour ce faire. Le patriotisme, d'abord : travailler en bon français, n'est-ce pas être bon Français ? Cela n'a pas marché : les hommes d'affaires ont, depuis belle lurette, changé d'aire d'influence ; certains en sont encore à l'Europe, mais nombreux sont ceux qui en sont déjà au monde entier... Inutile de crier cocorico !

Puis, le C.L.E.C. eut l'idée d'utiliser les armes mêmes des techniciens et des ingénieurs : les normes et la qualité. La langue est une norme : celui qui réussit à imposer sa langue dans une transaction internationale est favorisé par rapport à ses concurrents ; il travaille avec l'agilité que lui confère sa langue natale ; il n'a pas besoin de traduire ses notices, ses dictionnaires, sa publicité, ses communiqués ; il engage la bataille commerciale avec un avantage considérable ; il impose sa norme. Qu'est-ce qui justifie, dès lors, que les capitaines d'industrie des secteurs que la France domine – aéronautique, chemins de fer, physique, médecine, génie génétique, agriculture, automobile... – adoptent l'anglais ? Pensent-ils qu'ils vendront mieux ainsi ? C'est tout le contraire : ils acceptent la prééminence de l'anglais et font le jeu de ceux qui conçoivent en anglais !

Le C.L.E.C. a aussi expliqué que la lenteur du démarrage, en France, des démarches pour la qualité résultait d'erreurs de langage. Traduire « *quality control* » par *contrôle qualité* est un contresens impardonnable, le verbe anglais *to control* exprimant l'idée d'une autorité s'exerçant avant l'acte, alors que, pour les Français, *contrôler* c'est seulement *soumettre à un examen minutieux, vérifier a posteriori*, après l'acte. N'avons-nous pas, nous, Français, remplacé le *contrôle des naissances* par la *régulation des naissances* ? Traduire « *total quality* » par *qualité totale* relève de l'ineptie, « *total quality* » signifiant qu'on maîtrise totalement la qualité ; il faut donc, en français, parler de *maîtrise totale de la qualité*.

Ces arguments sur le rôle de la langue dans la définition des normes et de la qualité ont fini par porter. Le C.L.E.C. a enfin été écouté. Ce qui lui a permis de remporter de bonnes victoires, la plus caractéristique étant le cas de « *no-show* » et de « *go-show* ».

Alertés par l'un de ses adhérents, qui avait rencontré ces mots anglais dans une instruc-

tion destinée aux agents chargés de la vente des billets pour le T.G.V., le C.L.E.C. a immédiatement étudié et analysé ces expressions, afin de faire des propositions au directeur de l'activité des Grandes Lignes de la S.N.C.F. Pour « *no-show* », désignant le voyageur qui a retenu sa place mais qui ne se présente pas au départ, il suggéra *défaillant* ; pour « *go-show* », voyageur se présentant sans avoir loué, il proposa *imprévu*. Parallèlement, et à toute vitesse, de façon à



prendre les gens de court, le C.L.E.C. a mis ces suggestions à l'ordre du jour de la première séance utile de la Commission ministérielle de terminologie des transports, puis requis formellement l'avis du directeur des Grandes Lignes ; il donna son aval le 15 novembre 1991 et la C.M.T.T. acta les choses le 27 novembre. En huit mois, tout était terminé, y compris la publication d'une instruction rectificative au personnel commercial des gares et des trains.

L'exemple de « *lobbying* » montre que les réactions des usagers de la langue française sont parfois imprévisibles. Traduire *lobby* par *groupe de pression* n'est pas heureux, l'expression ne se prêtant pas à la création d'une famille de mots. Voilà pourquoi le C.L.E.C. a été intéressé par une idée consistant à traduire *lobbying* par *influçage*. Immédiatement, il a tenté d'implanter ce mot... en vain. Il se trouvait toujours quelqu'un pour dire qu'*influencer* a un petit air perfide. Alors, en collaboration avec certains de ses contradicteurs – les mieux placés dans la hiérarchie –, le C.L.E.C. a fait une recherche de mots dont il ressortait que le seul qui pût convenir était *persuasion*, mot-mère d'une famille où existaient *persuader, persuadé, persuasif* et

persuasivement, et qui pouvait aisément adopter *persuadeur*. On a essayé. Et brutalement, on s'est mis à employer *influçage*. Revirement incompréhensible !

Parlons de *joint venture*, ensuite. Malgré la difficulté, pour les Français, de prononcer cette expression (parfois abrégée en *venture*), malgré son imprécision reconnue, on n'a pas écouté le C.L.E.C. lorsqu'il parlait de *co-entreprise*, mot pourtant parfait. Nul ne sait pourquoi, mais il doit y avoir du snobisme là-dessous. Échec également pour *leader, manager*, etc. Et l'on constate, bien sûr, que les échecs portent surtout sur des mots qui dépassent largement le cadre de la S.N.C.F.

Quelque intéressante qu'elle soit, cette bataille pour la néologie n'est pas la plus importante des actions du C.L.E.C. en faveur de la langue. Il y a aussi les conseils aux revues d'entreprise, les conseils téléphoniques à ceux qui sont en peine de choisir ou traduire tel ou tel mot, les corrections a priori ou a posteriori dans certains documents ou instructions ; les interventions en réunion pour corriger tel mot ou telle expression... Autant de choses qui exigent que l'on s'adapte aux auditoires, aux circonstances et, pourquoi ne pas le dire ? aux rapports hiérarchiques ; il vaut bien mieux reprendre une discussion en aparté que de vexer quelqu'un en public.

Le travail lexical de la S.N.C.F. fit aussi l'objet de l'attention du C.L.E.C. Dans les grandes entreprises, on a besoin que tout le monde utilise les mêmes mots pour désigner les mêmes choses. D'où la nécessité de rédiger un dictionnaire du vocabulaire de l'entreprise. Une commission fut créée à cet effet, et le C.L.E.C. s'est toujours débrouillé pour y être. Combien d'anglicismes ont ainsi été boutés hors de la S.N.C.F., comme « *business plan* », « *freeway* » et « *freightway* », « *crash test* », « *tour operating* », « *supply chain* », « *assessment system* », « *benchmarking* », « *teasing* »... Autant de mots qui furent autant de batailles.

Là-dessus, la loi Toubon est arrivée, en 1994, avec son cortège d'insuffisances. Le Conseil constitutionnel a, en effet, émasculé le texte initial en annulant l'obligation générale d'utiliser les termes créés par les commissions ministérielles de terminologie, rebaptisées pour la circonstance. Dès lors,

(Suite en page 10.)

(Suite de la page 9.)

l'anglomanie ambiante s'est développée, à laquelle n'échappa pas la S.N.C.F. Et les défenseurs de la langue française ne purent plus soigner une blessure de plus en plus béante.

Certes, il y eut encore des succès. Le C.L.E.C. a réussi à éviter que les trains de nuit entre Paris et les Alpes s'appellent, l'hiver, *Night & Ski*. Il a obtenu que la première classe de luxe des T.G.V. méditerranéens s'appelle *Premium* au lieu de *Business Class*. Il a obtenu que les lettres de rappel de facture destinées aux clients luxembourgeois de fret soient à nouveau faites en français, au lieu de l'anglais. Il a empêché que, lors d'une restructuration, on appelle certains services de la direction du Fret « *business unit* » et « *customer service* ». Il a pu donner son avis – et il a été écouté – pour la rédaction du manuel des règles de composition des noms de gare. Il est parvenu à empêcher qu'un sous-traitant enseigne un nouveau logiciel avec des supports rédigés en anglais. Il a participé à l'élaboration du décret n° 98-563 qui définit les règles d'utilisation des langues dans les transports internationaux. Il a obtenu que soit à peu près appliquée la circulaire du 6 mars 1999 sur l'emploi du français dans les systèmes d'information et de communication des administrations et établissements publics de l'État. Il a évité que se propagent les termes anglais utilisés dans la note d'orientation sur l'usage d'internet.

Mais aujourd'hui, le C.L.E.C. sent bien sa faiblesse. D'autant que des logiques nouvelles s'installent inexorablement : l'Union internationale des chemins de fer, faute de moyens, en est réduite à ne plus traduire tous ses travaux dans ses trois langues de travail (français, allemand, anglais) ; les chemins de fer, confrontés à de nouvelles obligations économiques, font appel à des consultants qui, émanant souvent de sociétés américaines comme *Mercer*, *Gemini Consulting* ou *Hay Management*, travaillent en anglais ; les systèmes informatiques sont de plus en plus souvent conçus à l'échelle de l'Europe, et cette échelle-là s'écrit, hélas ! en anglais... Et l'on sent bien qu'il n'y a plus qu'une volonté politique pour défendre la langue française. Mais il n'y a pas de volonté politique et, dans ces conditions, le C.L.E.C. se demande parfois pourquoi il s'obstine dans son combat.

Raymond BESSON

Un essai de Jean-Marie Borzeix

Les carnets d'un francophone

Au cours de l'année 2005, la SNCF n'a malheureusement pas été la seule à verser dans l'anglomanie commerciale. Air France, désormais associé à KLM, a rebaptisé son ancien programme de fidélisation, connu sous le nom de Fréquence Plus, en *Flying Blue*, alors qu'Air Canada, compagnie d'un pays bilingue, propose le programme Aéro Point, compréhensible par tous. Renault a de son côté lancé une nouvelle voiture en faisant suivre le nom du modèle par : *by Renault*. Ces décisions d'ordre linguistique paraissent sans doute subalternes aux cadres décideurs de ces grandes entreprises. Elles n'en n'ont pas moins été prises, en dernier ressort, par leurs présidents, Jean-Cyril Spinetta et Louis Schweitzer.

À la différence des adeptes du laisser-faire, je crois qu'une langue doit être défendue et qu'elle peut même être sauvée si elle est menacée. Pas tant par des lamentations, des anathèmes et des combats d'arrière-garde que par une politique. La France a élaboré des politiques culturelles astucieuses et efficaces pour favoriser son cinéma, sa chanson, sa littérature, son théâtre, etc. Comment ces politiques sont-elles concevables sans une politique de la langue qui les soutient ? Une politique qui ne soit pas seulement répressive mais qui soit fondée en priorité sur l'école. Une vraie politique impliquant la volonté du pouvoir de faire voter des lois par la majorité parlementaire du moment, et de les appliquer. « Des lois, vous en avez ! » dira-t-on. Il est vrai que, de Pierre Bas à Jacques Toubon, quelques hommes politiques téméraires – plus souvent de droite que de gauche – ont donné leur nom à des textes législatifs destinés à « défendre » la langue française. Las, ces textes sont si peu appliqués qu'on les croit tombés en désuétude.

Ainsi, Bruxelles aidant, l'anglo-américain étend-il son règne exclusif sur les étiquettes et les modes d'emploi des objets de notre vie quotidienne.

Depuis le 25 juin 1992, selon l'article 2 de la Constitution, « la langue de la République est le français ». Mais quel candidat à la présidence de la République française aura le courage d'inscrire la politique de la langue – pas seulement répressive, pas seulement défensive, il va de soi – parmi les priorités de son programme, à côté de la lutte contre le chômage et l'insécurité, de la résorption de la dette et du trou de la Sécu ? J'entends déjà en écho : « Vous croyez vraiment qu'il y a urgence ? »

LA FIN DES ISOLATS

Parmi les soixante-trois pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie, la plupart ne disposent pas de liaisons aériennes directes avec la majorité de ses partenaires. Beaucoup, en Afrique notamment, n'entretiennent pas de lignes régulières avec leurs voisins proches. Comment aller de Ouagadougou à Niamey, de Bangui à Conakry ? Les liaisons terrestres et maritimes sont souvent malaisées, voire inexistantes. En conséquence, les marchandises circulent mal ou pas du tout d'un pays à l'autre.

Parmi ces marchandises, les livres et les journaux ont pris l'habitude de ne pas passer les frontières. Même entre pays riches. Chacun vit chez soi, entre soi. Le monde des francophones est encore constitué d'isolats. Accueillant son ami Senghor à Fort-de-France en 1976, Aimé Césaire lui lança à la figure cette évidence : « En fait, nous sommes des isolés et des hommes sans dialogue. »

Mais une révolution est en cours qui va changer la donne. L'espace imaginaire, indissociable de l'utopie francophone, devient la réalité. Grâce à Internet. Un monde multipolaire, où chacun peut aspirer à devenir le centre d'émission d'un message, où chacun peut entrer en contact dans une relation particulière avec quiconque parle sa langue, n'est-ce pas à la fois l'utopie de la francophonie et la réalité de la Toile ? Une fois encore, les visions des poètes ont précédé les découvertes des scientifiques. Le monde de la communication d'hier était vertical, celui de la communication de demain sera horizontal. À l'égard de la Toile, beaucoup de francophones, à l'exception notable des Canadiens, ont dans un premier temps manifesté plus de méfiance que d'intérêt. Ils ont redouté que la machine et le système, élaboré par des militaires américains, ne soient un rouleau compresseur appelé à écraser les différences linguistiques et culturelles, à uniformiser la planète. Disons-le tout net (sans jeu de mot), ils ont eu une grande frayeur pour leur langue. Ils découvrent depuis peu qu'il s'agit peut-être pour elle d'une chance inespérée. Le français étant l'une des rares langues présentes sur tous les continents et la seule avec l'anglais dont les pratiquants sont à ce point éloignés les uns des autres sur la Terre, la Toile peut tisser entre eux des liens jusqu'ici inimaginables. (1)

Jean-Marie BORZEIX

(1) *Les carnets d'un francophone*, essai paru en mars 2006 aux éditions Bleu autour.

Adresse à Antoine de Rivarol, pour un nouveau « Discours sur l'universalité... »

EN 1783, l'écrivain Antoine de Rivarol a remporté le grand prix de l'académie de Berlin pour un essai resté fameux : *Le discours sur l'universalité de la langue française*. Il y développait les raisons pour lesquelles le français régnait sur l'Europe de son temps.

L'argument principal portait sur les qualités intrinsèques du français, et en particulier sa capacité à *nommer*. Puis Rivarol est passé de la *qualité de langue* à la *qualité de civilisation* qui l'accompagne : c'est elle qui a conquis l'Europe, mieux et en tout cas plus durablement que ne l'aurait fait n'importe quelle grande armée. La France s'est ainsi prise pour la Grèce, et sa langue, succédant au latin, a régné comme une Rome qui aurait remplacé ses légions par le verbe. L'argument a séduit, et notre jeune écrivain (il venait d'avoir trente ans) a emporté le prix.

Mais si on lit attentivement *Le discours...*, on constate que notre lauréat n'a pas répondu de façon égale à l'ensemble des questions posées par l'auguste académie. En effet, la dernière partie de l'énoncé demandait de traiter des chances de durée de cette incontestable suprématie : « *Est-il à présumer, demandait l'académie de Berlin en troisième et dernière question, que la langue française conserve cette prérogative ?* ».

Il ne s'agissait plus de constater une évidence et de l'expliquer, mais de conclure en élevant le débat au niveau de la prospective linguistique. Et Rivarol sur ce dernier point a été très évasif ; à peine déduit-on de son exposé que, puisque les choses sont bien ainsi, il n'y a guère de raison que les mêmes causes ne produisent pas toujours les mêmes effets.

Les académiciens prussiens n'ont pas semblé remarquer cette faiblesse,

tant l'installation dans la durée de la langue française comme langue de l'Europe allait de soi.

CRISE DU SENS

Certes, le français conserve intacte, ou presque intacte, sa capacité à nommer de façon précise les notions et



Antoine de Rivarol
(1753 - 1801)

Gravure ancienne reproduite dans l'Histoire de la littérature française, d'Émile Faguet (Plon-Nourrit, 1916).

les techniques nouvelles, mais la précision qui fit le succès du français n'est plus, comme au XVIII^e siècle, voire au XIX^e, l'unique critère pour *nommer*. Aujourd'hui, il faut souvent sacrifier le temps de la réflexion et accepter parfois de dire n'importe comment, parce qu'il faut nommer vite. Ce qui était, et est toujours, une qualité n'est

pas *nécessairement* une condition de durée.

Le beau temps de Rivarol a subsisté tant que l'on a disputé des langues pour leurs qualités intrinsèques, pour les notions que l'on pouvait exprimer grâce à elles, pour leurs subtilités. Les langues étaient alors, pour parler comme Ésope, les meilleures des choses.

Mais dans un monde médiatisé comme le nôtre, le rapport de l'homme à la langue qu'il utilise a changé. Il recherche moins la subtilité du discours qu'un moyen de communication immédiat et minimal avec le reste du monde. La logique de ce langage commun, c'est en quelque sorte la communication pour la communication, sans égard pour la qualité d'expression de la pensée. C'est la prise d'indépendance du signifiant par rapport au signifié. C'est l'apothéose de la pratique publicitaire, de la communication politique, qui emploient un mot pour son impact, pour sa charge émotive, pour son *affect*, bien plus que pour son sens. C'est l'art suprême de tromper par omission, non par omission d'un terme, mais par omission du rapport au sens de ce terme. C'est une crise du verbe, qu'accompagne parallèlement le triomphe de l'image et de l'effet spécial.

La langue est donc bien aussi, toujours pour parler comme Ésope, la pire des choses.

Et reconnaissons que la langue française a du mal à se détacher des liens du sens, moins sans doute par nostalgie du temps de Rivarol où elle régnait par le verbe, que parce que ses propres rapports avec elle-même ne lui permettent pas de s'en passer.

(Suite en page 12.)

Adresse à Rivarol pour un nouveau Discours sur l'universalité

(Suite de la page 11.)

Est-ce à dire que, dans les conditions de communication et de vitesse qui accompagnent la mondialisation, la langue française ne pourrait soutenir un nouveau *Discours* sur son universalité ?

UNIVERSALITÉ OU MONDIALISATION ?

C'est qu'il ne s'agit pas de confondre *universalité* et *mondialisation*. Le terme de « mondialisation » est entré dans le langage de la presse dans les années cinquante et se définissait alors comme *le fait de donner une dimension mondiale à quelque chose dont on précisait la nature, comme par exemple « la mondialisation d'un conflit ».*

C'était alors un phénomène dynamique ; mais ce n'est plus l'acception d'aujourd'hui, où la mondialisation se présente comme absolue, sans référence à un objet précis. C'est un état de fait, comme l'est le résultat d'une conquête : *ce n'est plus une dynamique, c'en est le résultat.*

Des langues qui se posent la question de leur place dans la mondialisation, il y en a d'autres que le français : l'espagnol, le chinois, l'arabe, le russe et l'anglais, pour nous en tenir aux langues de travail de l'ONU. Cette liste de langues a été établie en fonction du nombre de leurs locuteurs respectifs, c'est-à-dire du poids des États et des peuples qui les parlent. La question de leurs qualités linguistiques ne se pose même pas : rapport de forces politico-démographique d'une part, et compromis entre simplification de la communication internationale et diversité culturelle réduite au strict minimum d'autre part, sont seuls déterminants.

Inséparable de la notion de mondialisation et lié à son sort, l'anglais occupe une place spécifique. Cette langue de culture s'est effacée derrière sa caricature omniprésente et appauvrie. Le *basic english* s'est laissé tenter par le pouvoir de communiquer pour communiquer et a ainsi conquis le monde de l'à-peu-près, balançant entre langue de bois des nouveaux maîtres politico-économiques du monde et *pidgin* de leurs sous-traitants.

La langue de Shakespeare pouvait prétendre à l'universalité ; n'y était-elle pas parvenue d'ailleurs à sa façon avec

l'auteur de *Hamlet* ? En revanche, l'anglais de bois qui a presque partout remplacé aujourd'hui celui de Shakespeare a perdu tout ce qui faisait l'universalité potentielle de l'anglais.

Ce qu'il a gagné en horizontalité dans la mondialisation, l'anglais l'a perdu en verticalité en devenant l'instrument d'une gigantesque normalisation des comportements, en devenant le vecteur du désir immaîtrisé de tout un chacun de consommer la même chose que son semblable, quand ce n'est pas de courir après la même « servitude volontaire » que lui.



ENTRE FORCE ET FAIBLESSE

Mondiale, la langue française l'est pourtant, à travers la francophonie. Mais la francophonie, même si c'est l'Histoire qui a présidé à l'expansion internationale du français, est restée avant tout un phénomène linguistique et culturel. C'est même ce qui la distingue fondamentalement des autres langues de grande diffusion.

Les bases de l'hispanité, par exemple, sont autant la langue espagnole que l'appartenance à une communauté historico-sociologique, géographiquement liée à un continent donné et héritière de l'ancien empire espagnol.

C'est qu'à la différence aussi du *Commonwealth*, qui demeure lié plus ou moins étroitement à la Couronne britannique, la francophonie ne se réduit pas

à la transformation des anciens liens coloniaux de la France. D'anciennes colonies anglaises, comme l'île Maurice, le Ghana ou les Seychelles, sans parler du Québec, sont membres de l'Organisation internationale de la Francophonie. Certains pays francophones ont même d'autres appartenances linguistiques plus fortes que celles qu'elles partagent avec la francophonie, les pays arabes, par exemple.

Certes, le français fut conquérant en Afrique, mais il a été persécuté aussi, en Amérique du Nord et sur notre continent.

Avoir « le français en partage », c'est certainement aussi avoir en partage une certaine façon de penser en français, mais cette simple pratique linguistique et culturelle ne constitue guère en soi un empire : les francophones sont répartis sur les cinq continents et leur diversité se prêterait mal à un tel projet.

LA CHANCE DE LA FRANCOPHONIE

C'est que, à côté d'une mondialisation qui, en matière de culture, détruit beaucoup et offre peu, la nécessité d'une forme de verticalité dans l'expression de l'esprit demeure ; et la langue française continue d'être perçue, ainsi qu'au temps de Rivarol, comme un des meilleurs moyens d'expression de l'esprit, comme une voie possible d'accès à l'universel.

Naturellement, il ne s'agit plus pour le français de ne régner que sur les beaux esprits de la seule Europe, comme au XVIII^e siècle ; la francophonie a des dimensions et des exigences beaucoup plus vastes.

Ce qui fait l'universalité d'une langue, ce n'est évidemment pas d'être parlée par toutes les hôtesse de l'air, mais c'est sa capacité à donner accès à tous les domaines de la culture, des sciences et des techniques ; c'est sa capacité à *dire le monde*. C'est, comme le disait Rivarol du français, sa capacité à *nommer*.

L'universalité d'une langue, c'est sa capacité à aider à dépasser les conditions linguistiques initiales d'une démarche intellectuelle, non de prétendre tenir lieu de toutes les autres langues.



« On ne met pas Voltaire en prison ! »

LA FRANCE est une nation étrange, qui passe pour être tout entière politique, alors qu'elle est avant tout littéraire : toujours y demeure cette obscure certitude que l'autorité vient de la langue (autorité : « le fait de l'auteur », remarquait Hannah Arendt), et que le magistère de l'homme de plume surplombe de très haut celui des politiques.

De même que Buonaparte, lorsqu'il se croyait maître du monde, restait à la merci d'un coup de plume du Vicomte, Napoléon III ne se débarrassa jamais, quels que fussent ses mérites, de l'image que donna de lui le plus grand écrivain de son temps, Victor Hugo : pour toujours, il restera « Napoléon le Petit ». On peut tout aussi bien penser que, aujourd'hui, ce qu'écrit n'importe quel écrivain de bonne tenue sur n'importe quel homme poli-

tique contemporain survivra bien au-delà de ce qu'a pu être son action – combat d'autant plus inégal désormais que, toute action s'évaporant dans la dilution de la souveraineté, bien peu de contemporains de l'espèce politique laisseront la moindre trace dans la mémoire des temps...

Toujours, en France, l'homme de plume l'emporte sur l'homme d'action, l'écrivain a le pas sur l'écu, et qui écrit a le dernier mot. Un de Gaulle le savait bien, qui rétorqua à son ministre de l'Intérieur qui lui suggérait de faire arrêter Jean-Paul Sartre : « *On ne met pas Voltaire en prison.* » Que signifiait-il alors, sinon la légitimité propre à un prince des Lettres, et la supériorité, non des mots sur les actes, mais de mots qui sont en eux-mêmes des actes ?

*

ON A LONGTEMPS DISCUTÉ de savoir qui, en France, de l'État ou de la Nation avait fait l'autre, éternel débat de l'œuf et de la poule ; et si tout ne tenait qu'à ce troisième larron, la langue ? Telle était bien la piste déjà esquissée dans le lointain serment de Strasbourg.

En maints détours de son histoire, le ressort toujours retendu de la langue a fait et refait la France, et c'est en elle que, dans les situations les plus périlleuses, elle trouva son ultime point d'appui : cinq siècles après Strasbourg, et six siècles avant les mots d'un appel jeté au vent du 18 Juin, elle soutint le règne combien périlleux de Charles V, roi très sage, dont l'avènement, en 1364, fut marqué par l'une des plus sombres périodes de la guerre de Cent ans. Charles V ne céda pas aux fières tentations chevaleresques qui avaient conduit Philippe VI à la déroute de Crécy et Jean II à celle de Poitiers, noire défaite suivie de sa captivité en Angleterre. Il se battit d'abord avec des mots : c'est par la parole que le roi se rendit aux halles pour haranguer lui-même la foule, prenant soin, dit Christine de Pisan, d'« épouser sa langue ».

Connait-on assez ce grand roi ? Charles V fut le premier prince qui conçut ce que nous appellerions aujourd'hui une politique de la langue française. On le vit s'entourer de lettrés, Eustache Deschamps, Philippe de Maizières, Nicolas Oresme. Il ordonna de traduire en français de multiples ouvrages grecs et latins, et créa au Louvre, qu'il fit agrandir, la grande Librairie royale, qui deviendra la Bibliothèque nationale. Il inspira de nombreux ouvrages exposant ses principes politiques et les fit répandre dans le public cultivé, notamment le fameux (pas assez, à vrai dire...) *Songe du Vergier*, traité des rapports entre le spirituel et le temporel, que l'on peut tenir pour l'une des plus anciennes de nos constitutions.

Son clerc favori, Nicolas Oresme, évêque de Lisieux, écrivit, dans les commentaires accompagnant sa traduction d'Aristote, une charge contre la monarchie universelle, qu'il justifie – notation ô combien éclairante sur la cosmogonie française – par la diversité des langues : « *Il serait hors nature qu'un homme règne sur des gens qui n'entendent pas son maternel langage. Mieux vaut un royaume*



Ce qui fait l'universalité d'une langue, c'est enfin et même surtout d'être le support d'une pensée critique.

C'est ce couple original entre la langue et la pensée françaises que la francophonie offre en partage à ses locuteurs.

NOUVELLE UNIVERSALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'universalité d'une langue, c'est donc essayer de tout dire, ce n'est pas essayer de tout remplacer ; c'est pourquoi, dans les conditions d'aujourd'hui, l'universalité de la langue française et de la francophonie, si elle demeure irréductiblement originale, n'est pas une démarche qui exclut les autres langues et les autres cultures.

On peut même dire, au contraire, que, désireuse de diversité, voire de dépassement, l'universalité de la langue française se nourrit aussi de ce que lui apporte de l'extérieur l'ensemble de la francophonie.

Il est particulièrement révélateur à ce sujet de constater que les deux derniers académiciens français viennent du grand large : l'un, M. François Cheng, est chinois, l'autre, Mme Assia Djebar, vient d'une Algérie qui a rompu, avec la détermination que l'on sait, ses attaches coloniales avec la France et

qui reconnaît aujourd'hui que le français lui est autant une langue d'ouverture qu'une « langue d'intimité ».

La langue française et la francophonie sont universalité, non parce qu'elles sont les plus brillantes, encore moins parce qu'elles voudraient être les seules, mais parce qu'elles sont diversité, parce qu'elles sont alternance à la normalisation et à la langue de bois, parce qu'elles sont antidote à un *politiquement correct* impérial et impérieux.

La langue française et la francophonie sont une chance qui ne saurait être partout que librement consentie.

LA FOI EN L'HOMME

Pour souhaitable que soit l'universalité du français, monsieur de Rivarol, celle-ci n'est pas un acquis définitif, c'est un combat renouvelé, qui participe de la nature même du combat de l'esprit, toujours vigilant et parfois bien fragile.

L'aboutissement logique de l'esprit de la francophonie – version moderne et universelle de la cité – croise le projet politique, parfois fragile lui aussi et objet en tout cas de vigilance, de la démocratie ; croise, ce qui en est la cause et la conséquence, **la foi en l'homme.**

Philippe LOUBIÈRE



composé, bien fait, qu'un grand ensemble démesuré qui ne se pourrait ainsi gouverner que par violence et tyrannie. Les grands empires sont chose violente, c'est pourquoi ils sont condamnés à mourir ». (1) On ne saurait être plus actuel...

*

LA DÉMOCRATIE par la langue ? Instrument de démocratie, le français ne l'est pas seulement parce qu'il permet le débat, sa condition première, il l'est aussi par l'accès qu'il donne aux faits et édits du prince, aux lois (la compréhension du droit est d'ailleurs l'objet même de l'Ordonnance de 1539). À quoi s'ajoute le ferment de toute unité de la nation, et non moins de ce qui deviendra l'autre acception du mot *démocratie* qu'annonçait Tocqueville : *l'égalité*.

Impossible de déterminer l'appartenance sociale, ethnique ou géographique de quiconque parle correctement la langue française – et ce *linguistiquement correct* pourra seul répondre ensuite à la revendication égalitaire. Grandes tâches confiées à la langue !

C'est le français qui crée peu à peu un *demos*, le constitue autour d'un pouvoir politique d'autant plus légitime qu'il est compris, d'une place publique où s'instruit la discussion publique, d'un savoir partagé, d'une accessible égalité, des valeurs de la

Connaissance : un peuple ! Il n'est point de démocratie sans ce *demos* aujourd'hui démo-nisé.

*

LES FRANÇAIS ont vis-à-vis de leur langue des relations ambiguës, reflet de celles qu'ils ont avec eux-mêmes, comme avec cette essence française faite de gloire et de honte, de percées lumineuses et de retombements inexplicables, d'espairs grandioses et de déceptions remâchées, dont ils savent d'autant moins s'il faut ou non la célébrer qu'elle est officiellement décrétée obsolète pour cause d'Europe.

Du moins les Français se sont-ils appropriés leur langue : quels que soient la force du soupçon, les signes d'abandon et de découragement, ne mésestimons pas les réserves de résistance dont elle dispose, non simplement de par le monde, mais aussi en France même. Dans l'hiver 1991, ce fut une surprise que de voir tant de boucliers surgir de toute part lorsqu'il fut question de simplifier quelques points d'orthographe, d'assouplir les règles des tirets et des accents circonflexes.

À peu de temps de là, le 8 mars 1994, tandis que le gouvernement Balladur annonçait la nouvelle loi Toubon sur la langue française, un sondage réalisé par la SOFRES révélait que 97 % des Français « jugeaient

utile de protéger le français », 93 % estimant devoir recourir pour ce faire à la loi. Ajoutons que, à la question : « *l'anglais doit-il être la langue de l'Europe ?* », 20 % répondaient oui, 78 % non. Il n'est pas jusqu'au mensuel *Révolution* qui ne salua le projet de loi ! Ainsi fit aussi Daniel Bensaïd, vice-président de la Ligue communiste révolutionnaire, affirmant que « *le français est la langue des travailleurs* ».

*

FEU MADAME ARLETTY et sa « gueule d'atmosphère » fut jusqu'à ses derniers jours une militante acharnée de la cause du français. Un beau matin qu'elle appelait au téléphone le Commissariat général de la langue française pour se plaindre de ce mauvais français qu'on baragouinait à la radio et qui lui « *écorchait les oreilles* », elle me dit que, à peu près aveugle, elle avait besoin d'entendre de la belle langue : « *Je suis comme Jeanne, je veux entendre mes voix ! Voyez-vous, c'est ma religion à moi !* ».

On citerait par dizaine de ces films cultes à l'univers littéraire, ceux de Marcel Carné ou ceux de Marcel Pagnol, Éric Rohmer ou François Truffaut, Marguerite Duras ou Jean Eustache, (quoi d'autre que des dialogues dans *La Maman et la Putain ?*) presque tout entiers tenus par la langue, comme les décors grandioses et le grand spectacle tiennent ceux d'Hollywood et des films italiens, de Visconti ou Fellini, dont certains n'avaient pas même de dialogues écrits. Ce qui est vrai du cinéma populaire : que l'on songe à *Le cave se rebiffe* ou à *Les Tontons Flingueurs* (Georges Lautner : « *J'me fous des décors, j'veux du texte et de l'acteur* »). Qui ne se souvient de ce passage de *Le Monocle rit jaune*, où l'on entend Paul Meurisse énoncer : « *Jusqu'à présent, j'ai fait ce qu'il fallait que je fasse ; maintenant je ferai ce qu'il est nécessaire que je fasse* » ?

Arletty encore, tandis qu'on lui demandait s'il lui arrivait d'improviser, rétorquait : « *Vous n'y pensez pas ! Dans les vrais films comme Les Enfants du paradis, on ne faisait que suivre monsieur Prévert, voyons, le verbe est roi !* »

P.-M. COÛTEAUX

(1) Sur la politique linguistique de Charles V, voir Philippe de Saint Robert, « Face à l'argent : Étienne Marcel et Charles V », in *Revue de Politique française* n° 4, Éd. Albin Michel, septembre 2000.

Un philosophe des Lumières

Communiqué

Qui connaît de nos jours l'abbé Raynal, élevé en son temps au titre de « bienfaiteur de l'humanité » ?

L'année 2006 est celle de la redécouverte de ce philosophe aveyronnais, l'abbé Guillaume-Thomas Raynal, humaniste et précurseur de la lutte contre l'esclavage, auteur de la célèbre et originale *Histoire des deux Indes*, qui accompagnera la Révolution américaine et la Révolution française. Ayant dénoncé les horreurs de cette dernière, l'abbé, dernier survivant des Lumières, tombera dans un durable oubli.

La réédition de *l'Histoire des deux Indes* par les éditions La Bibliothèque des Introuvables est accompagnée – outre un article dans le prochain numéro de *Lettre(s)* – d'un ensemble de manifestations, dont un colloque international « *Raynal et ses réseaux* » à la Bibliothèque nationale de France, les 15 et 16 décembre 2006, et une exposition itinérante « *Sur les pas de l'abbé Raynal* ».

Ces manifestations, placées sous le patronage de l'UNESCO et du ministère de la Culture, sont soutenues par le ministère des Affaires étrangères, la région Languedoc-Roussillon, le département de l'Aveyron, la Ville de Béziers, l'institut Claude-Longeon du CNRS et de l'université de Saint-Étienne, le Centre de Recherches sur la Littérature des Voyages de l'université Paris-Sorbonne et l'université Paul-Valéry Montpellier III.

Renseignements : <http://www.univ-montp3.fr/zope/racaud>

Rues parisiennes

Les noms étranges et insolites de certaines rues de Paris ne manquent pas d'intriguer les Parisiens, visiteurs et touristes un peu curieux.

RUE GIT-LE-CŒUR

Dans le 6^e arrondissement de Paris, près du pont Saint-Michel, le quai des Grands-Augustins s'ouvre, en face du Palais de Justice, sur la rue *Git-le-Cœur*. Quel pourrait être l'origine de ce nom incompréhensible ? Y aurait-on trouvé là, un jour, un cœur ensanglanté gisant sur le pavé ?

Non point. Le nom est une déformation de *Gilles queux*, sans doute un cuisinier fameux de l'époque. *Queux* (de *queux, cous*, 1080 ; du lat. *coquus* ; de *coquere*, cuire) est entré sous cette forme dans la langue française en 1538 et signifiait *cuisinier*.

Les maîtres queux – dits aussi cuisiniers, porte-chape et traiteurs – de la ville et des faubourgs de Paris s'organisèrent en corporation en 1599 : seuls, ils avaient le privilège de porter à domicile – les restaurants n'existaient pas – les mets, qui, pour l'occasion, étaient recouverts d'une chape de fer-blanc.

Il y avait donc aussi, dans la corporation des maîtres queux, des compagnons queux et des apprentis queux. Le mot n'a cependant subsisté que dans la locution *maître queux* et, par ellipse, un *queux*, pour désigner un très bon cuisinier professionnel ou un chef de cuisine talentueux.

RUE DU FAUBOURG-SAINT-ANTOINE

La rue du Faubourg-Saint-Antoine ne se trouve pas dans un faubourg, dans la banlieue de Paris, mais dans le centre, où elle sépare le 11^e du 12^e arrondissement.

À l'origine, entre les actuelles place de la Bastille et de la Nation, s'étendait pourtant là, hors la ville, le faubourg Saint-Antoine, une petite agglomération qui s'était formée autour de l'abbaye royale Saint-Antoine-des-Champs. Celle-ci avait été fondée, selon l'un (1) en 1198, pour des pécheresses repenties, par Foulques, curé de Neuilly-sur-Marne et prédicateur de la IV^e Croisade, selon un autre (2) vers 1190, et peut-être plus tôt encore.

Le couvent était fortifié et l'eau de ses fossés amenée de la Seine par des canaux. Sous les ordres de l'abbesse,

surnommée « la Dame du Faubourg », des hommes d'armes étaient préposés à sa défense. L'abbaye sera par la suite rattachée à l'ordre de Cîteaux et recevra une faveur qui fera, à Paris même, bien des mécontents et des jaloux.

« Dans les villes, qui ressemblaient à de gros villages ou à des agrégats de villages, il n'existait pas de service de voirie et les immondices étaient déposées un peu partout. Les porcs, omnivores, rappelons-le, y faisaient fonction d'éboueurs. Les animaux pouvaient même gêner la circulation dans les rues étroites et provoquer des accidents » (3).



Les cochons vagabondaient donc librement dans les agglomérations. En 1131, l'un d'eux, s'étant jeté dans les jambes d'un cheval, fit que le cavalier, Philippe, fils aîné de Louis VI le Gros, fut désarçonné et se tua. Dès lors, les porcs furent interdits de séjour dans Paris, mais sans toutefois l'être ailleurs. Bien plus tard, lors de l'urbanisation du quartier, situé tout entier sur les terres de l'abbaye, les porcs de celle-ci purent continuer à aller où bon leur semblait, pour autant qu'ils fussent munis d'une petite sonnaille au cou ou à l'oreille, pour qu'on les entende venir.

« Les familles riches les nourrissaient à tour de rôle. On a gardé le souvenir des porcs des Antonins dans les expressions populaires de plusieurs pays. En français, l'on disait et l'on dit encore parfois : *aller de porte en porte comme le porc de Saint-Antoine*. » (4). L'expression se réfère donc au quartier et non à ce qui aurait été l'animal emblématique du saint (tel l'aigle de saint Jean l'Évangéliste, le bœuf de saint Luc, le lion de saint Marc, etc.).

Les porcs ont circulé librement dans certaines rues de Paris jusqu'au XVI^e siècle et à Gênes jusqu'en 1751.

Quant à la longue artère qui traversait le faubourg Saint-Antoine, elle s'appela chaussée Saint-Antoine et chemin de Vincennes jusqu'en 1632 (5).

RUE DE PICPUS

C'est à la Barrière du Trône (future place de la Nation), au bout de la rue du Faubourg-Saint-Antoine, que la Convention installa un temps la guillotine de Paris et c'est là que, du 26 prairial au 9 thermidor an II (14 juin – 27 juillet 1794) furent exécutés 13 060 victimes de la Terreur, dont les poètes André Chénier et Jean Roucher, le publiciste Simon Linguet, etc., ainsi que seize carmélites de Compiègne (6). Les corps furent jetés dans deux fosses communes creusées près de là, dans une carrière de sable, rue de Picpus (12^e arrondissement de Paris) (7).

La rue de Picpus est l'un des tronçons de l'ancien chemin dit « de Saint-Maur » qui mettait en relation les abbayes de Saint-Denis (nord de Paris) et de Saint-Maur-des-Fossés (sud-est de Paris). Le cimetière du même nom y occupe l'emplacement du jardin de l'ancien couvent des religieuses pénitentes du tiers ordre de Picpus.

« Une princesse de Hohenzollern, dont le frère, le prince de Salm (8), était l'une des nombreuses victimes, acheta le terrain mortuaire et l'entoura d'un mur. Plus tard, une société se forma entre les familles des suppliciés. Elle acquit le "champ des Martyrs", ouvrit un cimetière contigu où ses membres eurent le droit d'être enterrés. La plupart de ses tombes portent les grands noms de la vieille noblesse française : La Fayette, Choiseul, Rohan, La Rochefoucault, Montalembert, Noailles, Beauharnais... Une place y a été faite à Georges Lenôtre, l'historien de Picpus, mort en 1934. Au fond, le champ des Martyrs apparaît au travers d'une grille. Dans ce petit enclos, silencieux, émouvant, se détachent sous des cyprès, des tombes de la famille de Salm. » (9).

Mais d'où vient le nom étrange de Picpus ?

(Suite en page 18.)



La langue française face à la mondialisation

d'Yves Montenay

ON NOUS DIT : « Soyons moderne, parlons anglais » ou « Le français, c'est dépassé ». On entend aussi, plus rarement, « On n'a jamais autant parlé français dans le monde ». Qui croire ?

Notre langue a triomphé avec Versailles et les Lumières, mais subit rudement le choc de l'Amérique et de la mondialisation. La bataille est-elle perdue ?

Ce livre rappelle une histoire mouvementée, fait le tour du monde des fidélités, des avancées et des reculs, et décrit l'action des officiels et des militants.

Deux grands champs de bataille apparaissent :

- les entreprises, bien connues par l'auteur qui en a dirigé aux États-Unis et sur tous les continents ;
- l'Afrique, de l'Algérie, où le français a miraculeusement tenu bon, jusqu'au fond du Congo, car c'est là qu'il y a les gros bataillons... mais aussi les gros problèmes.

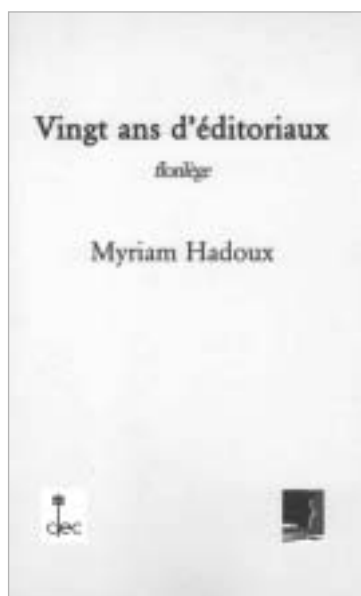
Finalement, la mondialisation profite à l'anglais, mais aussi au français. Et d'immenses progrès sont

possibles si le travail et le dévouement des étrangers qui défendent mieux que nous notre langue cessent d'être bridés par nos travers étatiques et bureaucratiques.

Merci aux Québécois, aux Acadiens, aux Moldaves, aux Libanais, aux Mauriciens et à tous les Africains !

Yves Montenay, Centralien, Sciences-Po, docteur en géographie humaine, chargé de cours et de direction d'études à l'ESCP-EAP a travaillé et enseigné en français et en anglais sur les 5 continents. (1)

*



Vingt ans d'éditoriaux

florilège

de Myriam Hadoux

DES CENT VINGT ÉDITORIAUX que Myriam Hadoux a écrits entre ses débuts en 1982 et le numéro 200 du *Dévorant*, en 2003 – un numéro symbolique –, trente-cinq ont été choisis pour constituer ce *Florilège*.

Livre hommage, livre témoin, livre miroir, parfaitement subjectif et sans

(1) *Vingt ans d'éditoriaux*, Myriam Hadoux, Éd. CLEC (7-9, rue du Château-Landon, 75010 Paris) / L'Arganier, ISBN 2-912728-38X, mars 2006, 168 p., 15 euros / 98,39 francs.

commentaires, il nous dit le temps, les hommes et les événements passés, les causes défendues, la passion de mordre et de caresser. C'est le reflet sans retouche et sans nostalgie d'une conscience. C'est un repère pour notre histoire... qui continue de se faire... tout comme Myriam Hadoux d'écrire. (2)

*



Marguerite Yourcenar

Un regard sur le monde

de Marthe Peyroux

POUSSÉE par le vent qui déplace les nuages, Marguerite Yourcenar voyageait toujours les yeux ouverts sur le ciel, la mer, les paysages, la faune, la flore, les pierres, les villes, leurs vestiges ou leur développement vertigineux. De la multitude des images incrustées dans sa mémoire, elle retint que la nature avait un caractère sacré ; conséquemment, il importe de la contempler avec respect, d'où sa tristesse et son inquiétude lorsqu'elle voyait les hommes porter atteinte à sa splendeur ou dilapider ses trésors.

Ce livre permet de parcourir le monde tel que Marguerite Yourcenar l'a observé et de découvrir ce qu'elle a

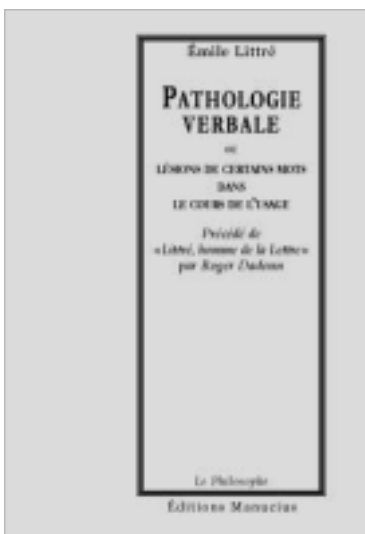
(2) *Marguerite Yourcenar, un regard sur le monde*, Marthe Peyroux, Éd. Éurédit (BP 35, 32150 Cazaubon), ISBN 2-84830-066-3, 2006, 29 euros / 190,23 francs.

(1) *La langue française face à la mondialisation*, Yves Montenay, Éd. Les Belles-Lettres, mai 2005, 19 euros / 124,63 francs.

aimé, ce qui la navrait, ce qu'elle aurait voulu. En outre, il rend compte du rôle que la nature a tenu dans l'imaginaire de ses rêves, de la part d'esthétique qu'elles reconnaissait aux pierres, de l'attrait que les paysages exercent sur les peintres et de l'éventuel animisme qui régit la vie de la faune, voire de la flore.

Il montre aussi combien la romancière s'est intéressée aux empreintes laissées sur le monde par les hommes, occupés à construire des villes ou à les détruire selon les aléas de l'histoire. Enfin, il rappelle que l'académicienne entreprit de lutter par ses écrits et par sa parole en faveur du respect de la nature. Elle s'employa à rendre sensible aux hommes l'obligation de sauver la planète et de laisser derrière soi un monde aussi pur et aussi beau qu'il leur fut donné. (3)

*



Pathologie verbale

Lésions de certains mots
dans le cours de l'usage

d'Émile Littré

CE PETIT TEXTE peu connu, publié en 1880, constitue un florilège de ces mots indisciplinés, traversés par le temps et l'usage, modifiés dans leur sens originel parfois jusqu'à l'absurde, mais parfois aussi jusqu'à la plus inat-

tendue des poésies. Émile Littré les traque, les débusque à la manière d'un entomologiste gardien d'un trésor passé, présent et à venir.

Pathologie verbale ou petit voyage en « curiosité linguistique » atteste qu'il est à la fois émouvant et ludique de prendre conscience de la face cachée de la langue.

Son auteur le dit lui-même, cette entreprise se voulait légère et didactique, en somme, le point final d'un travail magnifique au service de la langue : « Comme un médecin qui a eu une pratique de beaucoup d'années et de beaucoup de clients, parcourant à la fin de sa carrière le journal qu'il en a tenu, en tire quelques cas qui lui semblent instructifs, de même j'ai ouvert mon journal, c'est-à-dire mon dictionnaire, et j'y ai choisi une série d'anomalies qui, lorsque je le composais, m'avaient frappé et souvent embarrassé. [...] Ce n'est point un traité, un mémoire sur la matière, que je compte mettre sous les yeux de mon lecteur. C'est plutôt une série d'anecdotes ; le mot considéré en est, si je puis ainsi parler, le héros. »

« *Démanteler*. - Dans le seizième siècle, *démanteler* a le sens propre d'ôter le manteau, à côté du sens figuré : abattre les remparts d'une ville. Aujourd'hui le sens propre a disparu, et l'usage n'a conservé que le sens figuré. Démanteler est un néologisme dû au seizième siècle, qu'il faut féliciter d'avoir introduit ce mot au propre et au figuré. C'est vraiment une métaphore ingénieuse d'avoir comparé les remparts qui défendent une ville au manteau qui défend l'homme des intempéries. Honneur à ceux qui savent faire du bon néologisme ! » (4)

*

(4) *Pathologie verbale* ou *Lésions de certains mots dans le cours de l'usage*, Émile Littré, Éditions Manucius (9, rue Molière, 78800 Houilles), ISBN 2-84578-039-7, avril 2004, 160 p., 13 euros / 85,27 francs.

(5) *Un couple infernal, l'écrivain et son éditeur*, Sylvie Perez, Éditions Bartillat, Paris, 2006, 319 p., 21 euros / 137,75 francs.



Un couple infernal

L'écrivain et son éditeur

de Sylvie Perez

IMAGINONS une vie de couple entre deux personnalités de fer, égocentriques et inévitablement tourmentées : l'écrivain et son éditeur. L'étape de fabrication du livre suscite chez René Char une passion amoureuse, chez Céline un catalogue d'injures, chez Flaubert des maux de tête, chez Proust de sourcilleux tourments. Chaque histoire est jalonnée de coups d'éclat, de méchantes haines, de suicides, de faillites. En fin de compte, deux siècles de tourbillons.

Le plus étonnant, dans cette histoire, est que ce qui caractérise aujourd'hui le milieu de l'édition était en place dès le début, à l'apparition du métier moderne d'éditeur. La surenchère des avances sur droits, les transferts d'auteurs, les nouveaux formats et les petits prix, l'empire éphémère des célébrités, les compilations, les livres de circonstance... tout, absolument tout, fut inventé au XIX^e siècle. Anecdotes à l'appui, Sylvie Perez raconte comment le couple auteur-éditeur n'a pas eu d'autre choix que de se laisser submerger par le déluge de la surproduction qu'il a lui-même savamment déclenché. (5)



Au début du ^{xv}^e siècle, éclata une épidémie d'un mal inconnu, qui frappait surtout les femmes et se traduisait par l'irruption de petites pustules. L'abbesse de Chelles (arrondissement de Meaux) fut contaminée, mais ensuite guérie par un moine de Franconville (arr. de Pontoise), qui se rendait alors à Paris et soigna avec succès plusieurs malades.

Le religieux s'installa, avec d'autres, du tiers ordre de Saint-François, dans un hameau situé sur la route de Vincennes. On appela ces moines guérisseurs les « pique-puces » parce que les pustules avaient l'apparence de piqûres de puce et que les moines les piquaient pour en extraire la matière purulente (10).

Le nom – déformé (autrefois orthographié « Pique-pusse » ou « Pique-puce ») – resta à l'endroit et compléta même, par la suite, celui de deux congrégations religieuses, fondées en 1800 à Poitiers par l'abbé Pierre Coudrin : celle des Pères du Sacré-Cœur (avec Henriette Aymer de la Chevalerie) et celle des Religieuses des Sacrés Cœurs de Jésus et Marie, congrégations qui vinrent, dès 1805, s'installer à Paris, rue de Picpus (11).

RUE TIQUETONNE

Dans le 2^e arrondissement de Paris, mais en bordure du 1^{er} dont elle n'est



séparée que par la rue Étienne-Marcel, laquelle fait la limite entre les deux arrondissements, se trouve une rue de vieilles maisons aux jolies façades restaurées, la rue Tiquetonne.

Ce nom, porté par un boulanger de la fin du ^{xiv}^e s., est apparemment une déformation de Quinte-tonne, c'est-à-dire de « cinq tonnes » (12).

Là était installé, dans la seconde moitié du ^{xvi}^e siècle, le « mestre poissonnier » Hubert Liénard, habituel « pourvoyeur en marée de la Reyne mère du Roy ».

Comme c'était l'usage à l'époque, le poisson était rangé dans des tonnes (« Comme des harengs dans une tonne » ; G. de Nerval), et plus spécialement conservé dans des *caques*, espèces de

barriques ou barils où l'on empilait le poisson salé ou fumé (d'où des expressions *la caque sent toujours le hareng* ou *encaqués comme des sardines*).

Le latin classique *quinque*, cinq, a donné en latin vulgaire la forme dissimulée *cinque*, d'où notamment le français *cinq* (*cinc* en 1080) (13). Le plus souvent, *qu* latin est devenu *c* dur en français ; devant *a*, *e* et parfois *i* et *o*, il a quelquefois évolué, comme le *c* dur latin (initial ou traité comme tel) en *ch* ; dans quelques rares cas, il s'est adouci en *c* doux [*s*] : *querquedula* a donné *cercelle*, puis *sarcelle* et *quinque* a donné *cinq* et ses composés (cinquième, cinquante...) (14).

Dans le cas présent toutefois, il semble qu'une réfection soit intervenue, puisqu'on trouve des mots comme *quint* (1080), et *quinze* (*id.*), *quintaine* (^{xii}^e s.), *quinte* (^{xiv}^e s.), *quintefeuille* (^{xiii}^e s.), *quintessence* (*id.*), etc. Et le nom aurait fait, par intervention du *qu* et du *t*, l'objet d'une métathèse : *Quinte-tonne* → *Ti(n)que-tonne* (comme *beverage* est devenu *breuvage*, *mosquito* est devenu *moustique*, *pourmener* est devenu *promener*, etc.).

Stéphane BRABANT

(1) Guide vert Michelin *Paris*, 1978, p. 182.

(2) Grand Larousse encyclopédique, V^e Saint-Antoine (Hôpital).

(3) Achille Gautier, *L'Alimentation carnée au Moyen-ge*, in *Invitation au folklore*, n^o 4 de 1991, p. 5.

(4) *Ibidem*.

(5) Grand Larousse encyclopédique, V^e Saint-Antoine (Faubourg).

(6) Ces carmélites furent ultérieurement béatifiées et font l'objet de la fameuse pièce posthume de Georges Bernanos, *Le Dialogue des Carmélites* (1949).

(7) Guide vert Michelin *Paris*, 1978, p. 183.

(8) La principauté de Salm s'étendait à l'origine sur une région partagée entre les futurs départements des Ardennes, de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges. Elle dépendait du Saint Empire Germanique. Son nom vient sans doute du lat. *Salmona*, rivière aux saumons (de *salmo*, saumon). On a, de même, dans l'est de la Belgique, une rivière Salm et la commune de Vielsalm.

(9) Guide vert Michelin *Paris*, 1978, p. 183.

(10) B. de Castelbajac, *Qui a dit quoi ?*, chronique mensuelle parue dans *Historia*, 1972-1973, n^o 324.

(11) Deux autres congrégations religieuses vinrent encore, par la suite, s'installer dans la même rue.

(12) *Tonne*, s. f., gros récipient fait de douves (planches légèrement ovales) assemblées par des cerceaux de fer ; par métonymie, contenu d'une tonne, et, par extension, grande mesure de capacité. Diminutifs : *tonnel*, *tonneau* ; d'où dérivent *tonnelage*, *tonnelet*, *tonnelier*, *tonnelle* (ce dernier mot par analogie de forme), etc.

(13) Robert historique, V^e cinq.

(14) A. Brachet, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 13^e éd., V^e car et queux.

Question...

VOUS ÉVOQUEZ la féminisation des noms de métiers, de titres. Ne pensez-vous pas que cette question est solidaire de celle des accords de participe ? « La porte que j'ai ouvert » et parfois même des adjectifs « la chapelle ardent ». Or ces accords disparaissent dans l'indifférence générale, y compris, me semble-t-il, de la vôtre. [...] Il est curieux de constater que le féminin résiste à la masculinisation de noms de métiers et qu'il s'écroule dans les accords de participes. Pourquoi ?

Les journalistes de télévision qui suivent et donnent la mode sont, bien entendu, responsables. [...] Mais des auteurs dans des émissions littéraires se laissent aller à ce qui est plus qu'une négligence. [...] Et personne ne dit rien ! Pourtant cette évolution est énorme et il n'est pas nécessaire d'être agrégé de lettres pour s'en apercevoir !

Michèle Cochet
75 Paris

Que la féminisation dont il s'agit ait apporté un trouble dans l'accord des participes passés, c'est sûr. Des formes du genre de celle-ci : « Le docteur

... de lecteur

Jeannette R. s'est déclarée convaincue », lues sous d'estimables plumes, étaient tout à fait inusitées naguère et demeurent des expédients en rupture avec la grammaire. Face à ces transgressions, qui révèlent un embarras et une recherche, nous maintenons notre position traditionnelle pour le masculin ayant valeur neutre, en quelque sorte épïcène. Mais nous nous voyons souvent débordés, sinon désavoués, par des choix... dissidents !

Quant à des fautes, sur les ondes, telles que « la porte qui reste ouvert », « la décision que vous avez pris », dans la bouche de locuteurs présumés instruits, voire lettrés, elles me semblent plutôt imputables à cette affectation, à cette mode, répandue aujourd'hui, de vouloir – faussement – « parler peuple », tenir le langage de la rue, comme si le peuple « ne méritait que ça ». Le théâtre et le cinéma y ont contribué, où, dans cette optique, au lieu que les œuvres servent de modèles au commun, c'est le vulgaire qui sert de modèle aux œuvres.

P.-V. B.

- La femme et le fils d'Yvan Audouard, mort en 2004, rééditent près de mille pages de ses nombreux écrits, sous le titre *Tous les contes de ma Provence* (Robert Laffont, coll. « Bouquins »). Dans son numéro du 16 août, *le Canard enchaîné* y consacre un article où il relève cette notation : « *les hirondelles, chez nous, s'appellent des dindoulets* ».

- Le 5 juillet, le susdit hebdomadaire satirique relatait la réunion tenue le 21 juin par la Commission spécialisée de terminologie et de néologie économique et financière (ouf !) du ministère de l'Économie pour examiner comment franciser certaines expressions telles que *golden parachute*, la compétition se disputant entre « parachute doré » et « parachute en or ». L'échotier rapporte que, « malgré d'âpres empoignades verbales entre hauts fonctionnaires, la question n'a pu être tranchée, pas plus que celle de *funded credit derivative* [...] ». Découragée, la Commission a décidé de ne rien décider. [...] Si bien que le ministre et ses collaborateurs continueront à jargonner. »

- Et le 7 juin déjà, le même insupportable hebdo contenait ceci : un père divorcé va voir sa fillette et son ex-femme en Allemagne ; il y est « *autorisé à rencontrer sa fille dans les bureaux de l'administration [...] avec l'obligation de parler en anglais pour être compris du fonctionnaire* ». D'autant plus humiliant, ajoute *le Canard*, qu'il ne s'agissait même pas d'un divorce franco-allemand, et que les trois personnes intéressées sont de nationalité française. Si ces gens-là ne parlent pas l'anglais, ils n'ont qu'à l'apprendre !

- Citant une dépêche de l'Agence France-Presse, Isabel Parenthoen mentionne, dans *France Soir* du 29 juin, que « le physicien-poète Stéphane Douady recrée, pour mieux l'étudier, un mystérieux phénomène naturel », le « chant des dunes », dont Marco Polo parla déjà en son temps... N'est-ce pas Maupassant qui fit de ce phénomène le sujet d'un de ses contes ?

- Dans un « Entretien avec Radio Classique » (*le Monde*, 25 juillet), la romancière, journaliste au *Figaro*, Clémence Boulouque tient ce propos bienvenu : « *Je pense que mon identité est très liée à la langue puisque j'écris. Je m'en suis rendu compte en vivant à l'étranger.* » Puis, parlant de Stefan Zweig, elle poursuit : « ... *il comprend combien son identité est plus profonde que ce qu'il croyait* ». Et voilà qu'ici nous trouvons une fois de plus, et venant d'une romancière, cet horrible « *que ce que* » souvent pourfendu ici ! Il est certain que nos écrivains d'il y a un siècle, classiques ou surréalistes, auraient dit : « plus profonde qu'il ne le croyait ».

BA GATELLES & VURES

- D'excellentes réflexions d'Umberto Eco dans son nouveau livre *À reculons, comme une écrevisse* (Grasset). Notamment sur un sujet plusieurs fois abordé ici : « *Un cas typique de difficile transposition est celui du changement de nègre en "noir"* ». Mais il note et commente différents exemples où l'évolution simultanée des mœurs et du langage suscite un « cas embarrassant », en français, en anglais, en italien.



- Les livres qui valurent à Pierre Guyotat la notoriété étaient réputés d'une lecture difficile. Il existe en effet un public pour l'abstrus et l'obscur. L'auteur lui-même s'en est lassé ; bien que reconnaissant qu'il trouvait « science et plaisir » dans la pratique de ce langage, il avoue dans son nouvel ouvrage, largement autobiographique, *Coma* (Mercure de France) : « *Combien plus je me préférerais usant d'une langue lisible pour tous dans l'immédiat* ». Qu'à cela ne tienne, cher ami ! Il est donc, cette fois, du moins il le souhaite, « lisible pour tous ». La lisibilité n'est pas un défaut chez un écrivain.

- De même, ce devrait être une qualité chez les comédiens d'être audibles ; or, on dirait que la mode chez certains réalisateurs ou metteurs en scène est de faire parler les acteurs entre leurs dents. Retenons au contraire ce propos de Claude Piéplu (1923-2006), mort le 23 mai dernier : « *J'ai toujours attaché beaucoup d'importance à ma diction. Je voulais qu'on m'entende et qu'on me comprenne.* » Il avait, en France et à l'étranger, joué Molière, Feydeau, Anouilh, Claudel. Que vaut leur texte si on le bredouille ?

- Des clichés, il en pleut : tout déficit est *abyssal*, toute croissance économique très forte est *exponentielle*, toute grosse pluie est *dilu-*

vienne, on n'y comprend jamais rien que *strictement*, et si l'on s'en fiche c'est toujours *éperdument* (ou *royalement*), jamais modérément. Quant à la *cerise sur le gâteau*, il arrive de la trouver plusieurs fois dans la même page de journal.

- Une nécrologie consacrée à la pianiste Irène Aïtoff, morte le 5 juin à l'âge de cent un ans, a paru ainsi rédigée en son début : « *Née le 30 juillet 1904 à Saint-Cast (Côtes-d'Armor)...* » Le département de ce nom s'est appelé « Côtes-du-Nord » jusqu'en 1990. C'est comme si l'on avait écrit, il y a quelques années, que Tchaïkovski était mort (en 1891) à... Leningrad !

- Condamnée naguère, l'acception nouvelle de certains mots, ou une certaine façon de les employer, se rencontre aujourd'hui dans des écrits de bonne tenue. C'est désespérant pour ceux qui ont lutté en pure perte. Parmi les termes impliqués, citons : *débuter, démarrer, exaction, initier, sophistiqué*. Une vaillante arrière-garde dénonce encore la faute, avec une conviction non exempte de nostalgie.

- Terminons traditionnellement par la féminisation en cours, y compris des cas de refus de féminiser (nous jugeons inutile d'en fournir la référence). *Forme classique* : « *L'inspecteur des impôts Véronique B.* » ; « *un traître fraîchement installé [...] qui n'est autre que la fille du...* » ; « *Jacqueline R.-E., docteur honoraire [...], directeur du projet [...], chef...* » ; « *Mylène W., chercheur à...* ». – *Forme hybride* : « *De ses quinze salariés, pour beaucoup des spécialistes [...], une seule a été reclassée* » ; « *Christine T., avocat honoraire, vice-présidente de...* » ; « *le docteur Jeanne R. est décédée hier 27* ». – *Forme systématique* : « *l'agression filmée d'une professeure* » ; « *Claire B., la défenseure des enfants* » ; « *Une fillette fauchée, la chauffarde arrêtée* ». – *Tendance épiciène* : « *l'annonce du licenciement d'une chef d'équipe* » ; « *Claire L. [...] a été reçue par une capitaine de police [...], elle refuse de signer le procès-verbal que lui tend la capitaine [...]; quand la simple témoin veut se rendre aux toilettes ...* », etc.

- Révérence toutefois s'impose pour le cas suivant emprunté à la télévision. Dans « *La chasse à l'homme* », huitième épisode de la série *En quête de preuves*, adaptation française (Fr. 2, le 19 juin à 15 h 55) : « *Excusez-moi, madame le procureur* ». La langue classique dans un feuilleton sur le petit écran des étranges lucarnes : preuve qu'en pareille matière il ne faut pas désespérer !

(À remplir ou à recopier sur papier libre et à retourner à l'Asselaf : 22, rue François-Miron, 75004 Paris)

L'Asselaf est une association d'intérêt général ; le montant des dons et cotisations qui lui sont versés est déductible de la déclaration de revenus des adhérents (mais non des simples abonnés). Un reçu fiscal est ainsi envoyé automatiquement chaque année à chaque adhérent ou donateur.

Je soussigné(e) (PRÉNOM, NOM).....

Né(e) le.....

Adresse.....

Téléphone.....

Profession.....

Courriel (adresse électronique).....

OPTIONS POSSIBLES

OPTIONS RETENUES

- Déclare souscrire (ou renouveler) un abonnement annuel à la revue Lettre(s) ;

Tarifs. – Abonnement sans adhésion.....	20 euros (131,19 F)
Abonnement complémentaire de l'adhésion.....	10 euros (65,60 F)
Abonnement de soutien.....	30 euros (196,79 F)
	(minimum)	

- et adhérer (ou renouveler mon adhésion) pour un an à l'Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française.

+

Tarifs. – Membres actifs.....	30 euros (196,79 F)
Membres étudiants, collégiens, lycéens, chômeurs.....	10 euros (65,60 F)
Membres bienfaiteurs.....	60 euros (393,57 F)
	(minimum)	

TOTAL : =

(Hors tarifs de soutien ou tarifs sociaux, le montant normal correspondant à l'abonnement et à l'adhésion est donc de 40 euros, soit 262,38 F, par an).

Ci-joint un chèque bancaire ou postal, correspondant aux options retenues, rédigé à l'ordre de l'Asselaf.

À....., le.....

Signature :

Débats...



... de lecteurs

À propos de « Nous avons besoin d'une Asselaf opiniâtre et sachant faire la part des choses »

À la suite du « point de vue » exprimé sous ce titre par Raymond Besson dans le n° 41 de Lettre(s), nous avons reçu la réaction de deux lecteurs qui expriment leur désaccord avec ce dernier. Nous en reproduisons ci-dessous les passages les plus représentatifs.

SI JE NE PUIS que vous approuver de saluer le « combat de longue haleine » d'un homme de terrain qui le qualifie lui-même de « difficile, mené avec humilité, patience et diplomatie face à des ingénieurs assis sur des certitudes et à des subordonnés atteints de mimétisme hiérarchique », je m'étonne que vous acceptiez sans réagir que ce combattant affirme que « les questions de la féminisation des noms de métiers, titres, grades » et de l'invasion de la langue par l'anglo-américain constituent des « ergoteries sur des sujets sans importance... relevant d'un purisme anachronique ».

En outre, si son combat est « souvent fructueux », il reste encore beaucoup à faire – témoin : la dernière trouvaille *S'Miles*, dont j'ai refusé l'avantage – dans une société qui n'est plus dès lors « nationale » et « française » que de nom !

Jean-Yves Martin-Durance
44 Guérande

PERMETTEZ-MOI de faire quelques remarques à propos d'une « parole de lecteur » publiée dans le numéro d'avril de notre revue.

Tout d'abord, je ne pense pas qu'une association de défense de notre langue doive se désintéresser de l'état du français, jusqu'à négliger de traiter des questions de prononciation, d'orthographe, de grammaire et du cas de la féminisation.

C'est qu'il faudrait savoir quel français on défend. Celui qui a fait sa renommée internationale, avec ses qualités de clarté, de concision, avec la logique de sa syntaxe, avec la richesse de son vocabulaire, de ses tournures, de ses expressions populaires, ou bien le français « tel qu'on le parle » aujourd'hui à la radio, à la télévision, ou qu'on l'écrit dans la presse ?

Ou si, à l'instar de l'anglais – ou plutôt de l'anglo-américain –, on vient à en faire un banal outil de communication, objectif purement pratique, d'aspect utilitaire. À ce compte-là, l'espéranto ferait aussi bien l'affaire.

Notre langue a évolué, c'est naturel ; ce qui l'est moins, c'est qu'à notre époque les changements ont rarement été faits dans le bon sens, celui de la simplification et de la clarté ; si bien qu'au lieu de s'enrichir, notre belle langue, celle de nos meilleurs écrivains, s'est alourdie, dégradée, abâtardie.

Ainsi, en ce qui concerne la prononciation, on en prend de plus en plus à son aise en modifiant les usages établis depuis longtemps, et il est même étonnant que l'on ait pas encore « officialisé » l'eucuménisme ni le complexe d'Euclide, comme on l'a fait d'interpeuler. Depuis trop longtemps, *iceberg* est devenu « aïsse-bergue », *igloo*, « iglou », *yacht*, « yôtt », et, dans ces cas-là, sans l'influence de l'anglais !

Jean Leconte
93 Saint-Denis

BIEN SÛR qu'il faut se soucier de l'état et de la qualité du français que nous parlons et que nous défendons !

Et le point de vue de notre correspondant et ami Raymond Besson, auteur du billet d'humeur en question, n'est nullement de s'en désintéresser. Bien au contraire. C'est pourquoi notre rédaction, qui le sait, a prié cet infatigable militant de la langue française d'exposer, dans un article (voir en pages 9 et 10), pour les fidèles lecteurs de Lettre(s) que vous êtes tous, le détail de ses engagements et de ses combats pour le respect d'une langue de qualité à la SNCF.

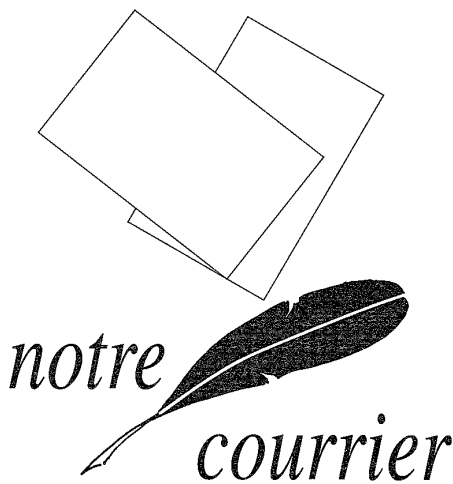
Le « coup de gueule » qui semble avoir fait réagir MM. Leconte et Martin-Durance part du constat que pendant que l'on dispute, à juste titre, de la qualité de la langue, on se fait distancer par ceux qui, prétextant des subtilités qu'ils ne veulent plus maîtriser en les taxant d'un prétendu purisme, substituent l'anglais au français comme langue d'usage en France même.

En milieu professionnel, c'est-à-dire dans un milieu souvent hostile, au moins indirectement, et où la mauvaise foi n'est pas toujours absente, l'expérience de Raymond Besson l'amène à constater que c'est l'emploi du français comme un tout qu'il faut défendre, contre l'anglais davantage que contre son mauvais usage. De plus en plus souvent, en effet, les nuances et les subtilités du français sont hypocritement présentées comme des obstacles à une communication efficace et rapide. On peut évidemment le déplorer, mais le monde d'aujourd'hui a tendance à préférer dire vite à dire bien.

Naturellement, d'autres expériences, d'autres profils, ceux de l'enseignement ou des métiers de l'écrit, par exemple, privilégient la qualité de l'expression. L'emploi du français en tant que tel y étant moins menacé, le souci du bon usage peut et doit prendre le dessus.

Le dilemme, et c'en est un redoutable pour chacun de nous, est entre le philologue qui aspire au « bien parler » et le militant qui doit se battre pour parler tout court. Les deux points de vue sont égaux en légitimité et en importance, et nous les soutenons identiquement, mais il est de plus en plus à craindre que la course destructrice à l'uniformisation à laquelle se livrent la mondialisation et ses collaborationnistes en dissocie l'urgence.

Philippe Loubière



Un bon point pour Politis et merci à Bernard Langlois

Comme certainement beaucoup de gens, j'ai lu le Politis de la semaine du 25 mai 2006, et plus particulièrement le « Bloc-notes » de Bernard Langlois qui parle de façon dithyrambique de votre revue Lettre(s), organe de votre association.

La sauvegarde de la langue française est un des sujets qui me tiennent particulièrement à cœur. Aussi, pourriez-vous me faire parvenir une documentation concernant l'Asselaf et, à propos de la revue, les modalités me permettant, à moi aussi, avec « gourmandise de l'ouvrir et de la déguster » ?

Philippe Gérigné
09 Fabas

Donner le ton

Le numéro 41 de Lettre(s) est bien intéressant. Le dernier paragraphe de l'article de Ph. Loubière coïncide très exactement avec ce que je viens d'entendre à Varsovie, où j'intervenais lors de l'assemblée de l'association d'amitié franco-polonaise.

Pourquoi ne pas faire de Lettre(s) la publication qui donne le ton ?

En tout cas, bravo à PSR auquel nos amis restent fidèles ! Tous sont prêts à suivre son panache.

Joël Broquet
75 Paris

Élévation

Dans son édition du 26 mai, la Nouvelle République du Centre-Ouest nous informe que « Mohamed Mebrek vient d'être élevé au grade de chevalier dans l'ordre national du Mérite ».

Outre que l'on n'est pas chevalier dans mais de..., il faut rappeler que, s'agissant

des étapes que l'on peut franchir au sein de cette distinction (il en est de même pour l'ordre de la Légion d'honneur), on est d'abord nommé chevalier, avant d'être promu officier puis commandeur et, suprêmes dignités, élevé au rang de grand officier et grand-croix.

Dans un autre genre, en l'occurrence le genre féminin, la même Nouvelle République s'était déjà illustrée en parlant, dans son édition datée 29-30 avril, de « sapeuses-pomprières » ! La lutte contre le machisme est une chose, et on peut ne pas réserver au seul masculin telle fonction ou telle qualité, mais une féminisation débridée conduit aux plus sottises créations et devrait couvrir de ridicule leurs initiateurs-initiatrices.

Il est vrai que cette campagne fait florès dans les discours de la bien-pensance : « Les Françaises et les Français vont voter », « Les Italiennes et les Italiens ont voté »... Pourquoi pas : « Les Espagnoles et les Espagnols » ou, pis encore, « Les Belges et les Belges » ?

P't-êt' ben qu'oui, p't-êt' ben qu'non.
Réponse de Normand ou de Normande !

Roger Ravoux
79 Niort

Encore la décade !

On aime bien l'émission d'Yves Calvi « C dans l'air » sur France 5, où les participants sont généralement de qualité. Le 1^{er} juin, le sujet était le temps et les prévisions météorologiques. Vers 18 heures, l'un des invités, Laurent Cabrol, que nous apprécions par ailleurs dans son rôle de Monsieur Météo, a curieusement parlé de « prévisions sur une décade de vingt ans ».

On se perd en conjectures ! Si la décade en question vaut dix ans, il en faut deux et non pas une pour aboutir à un total de vingt années. Si elle vaut dix jours, alors il en faut beaucoup, beaucoup plus...

Vous l'avez signalé dans vos premiers numéros, mais revenons-y, car l'erreur est fréquente d'attribuer à ce mot la valeur de dix ans : cela s'explique manifestement par l'intrusion du decade (sans accent) qui, en anglais, a cette signification. L'origine grecque dekas, dekados évoque simplement une dizaine quelconque, quoique, en Grèce, la décade fût plus précisément une période de dix jours.

Le calendrier républicain s'en est inspiré, divisant le mois en trois décades (trois fois dix jours). L'Académie française a confirmé cette acception. Si l'on veut parler de dix ans, il faut dire décennie. Le cinéaste Claude Chabrol n'est pas tombé dans le piège : son film « la Décade prodigieuse » traitait bien d'une période de dix jours. Les

dérivés décadaire et décennal répondent à chacune des deux notions.

Toussaint Casanova
20 Ajaccio

« L'honneur d'être Français »

« Hé ! Parlez français, Messieurs, puisque vous avez l'honneur d'être Français ! » Cette belle envolée de Rétif de La Bretonne que vous citez dans le dernier numéro de Lettre(s) mériterait d'être reprise dans l'en-tête de votre revue, tant elle me paraît actuelle et pertinente. Je la verrais bien inscrite sur des cartes que nous pourrions envoyer à nos responsables politiques, économiques, scientifiques, sportifs, culturels (hélas !) et autres, qui perdent chaque



jour leur honneur en reniant lâchement leur culture, leur histoire et leurs racines. J'ose même le mot, qui les fera rire, car ils ne savent même plus ce que c'est, en trahissant leur patrie.

« Hé ! Parlez français, Messieurs, puisque vous avez l'honneur d'être Français ! » Deux petits faits, puisés dans l'actualité, font écho à Rétif, deux cents ans après sa mort :

Lors des émeutes anti-américaines de Kaboul, le 29 mai dernier, le siège d'une ONG française a été pillé. Son tort : elle s'appelle curieusement Acted. « Ils se sont attaqué à tout ce qui était en anglais » a reconnu piteusement le responsable de cette ONG en Afghanistan. Il y aurait donc encore des pays où il ne fait pas bon parler la langue de Bush ?

Espérons que les Inuit n'aurent pas les mêmes préjugés : car ils vont avoir bientôt la visite de notre grand explorateur français Jean-Louis Étienne, qui conduira au-dessus de l'Atlantique une expédition scientifique en dirigeable, astucieusement dénommée... Pole Airship. Comme aurait dit son illustre prédécesseur Charcot, qui, lui, appréciait l'honneur d'être Français, pourquoi pas ?

Yves Murie
80 Cherbourg





À l'attention de P.-V. Berthier

Je souhaite que vous adressiez un bonnet d'âne à France Inter pour avoir supprimé l'émission d'Alain Rey à 8 h 55 en semaine. C'était un bijou précieux, souvent irrévérencieux envers les pouvoirs constitués, et d'autant plus appréciable.

Bernard Canceill
91 Mondeville

Ceci explique peut-être cela. Bien que rarement à l'écoute à l'heure susdite, je joins volontiers mes regrets désapprobateurs à la protestation de notre correspondant. Alain Rey est un des grands lexicographes et sémanticiens de notre époque ; c'est à lui, et à la regrettée Josette Rey-Debove, son épouse, éminente grammairienne, que le Petit Robert a dû la qualité de ses rééditions, remaniées, complétées et, pour finir, indispensables. Alain Rey se dépense également en des manifestations à la fois culturelles et populaires. Son éviction est une injustice, où qu'elle se produise.

P.-V. B.

Where are we going ?

Une exposition se tient actuellement au Palazzo Grassi de Venise (sur le Grand canal, bâtiment du XVIII^e siècle complètement restauré récemment) qui dévoile pour la première fois au public un pan de la collection François-Pinault.

Sur le site, parfaitement trilingue (italien, français et anglais), de ce palais, on lit que cette exposition a construit son choix autour de deux axes, l'un étant de « dresser un portrait possible du collectionneur ». On se demande bien pourquoi, alors, son titre « Where are we going ? » est en anglais et non en français, langue dudit collectionneur. Utilisation d'autant plus insolite que ce titre a été emprunté au célèbre tableau de Paul Gauguin :

« Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ? ». On veut bien que le commissaire de cette exposition soit le conservateur adjoint du musée Guggenheim de New York. Mais tout de même...

Comment, avec de telles pratiques, de tels abandons ou reniements, la langue et la culture françaises pourraient-elles conserver le rang et le prestige qui sont les siens depuis des lustres ?

La page en français est accessible directement à l'adresse suivante : <http://www.palazzograssi.it/fr/2.html>

Jean-Pierre Busnel
35 Rennes



Lecture globale du Monde

Enseignante en retraite, j'ai eu l'occasion de correspondre avec vous au sujet de l'enseignement de la lecture et cela me vaut de lire votre revue, toujours avec un vif intérêt. Apprendre à lire, tout le monde en parle, répète des bêtises en prétendant s'y connaître, et d'autres font de l'argent...

Je voudrais d'abord vous parler du Monde auquel je suis abonnée depuis 1970 et de son collaborateur Robert Solé. Je lui ai adressé un exemplaire du livre que j'avais publié il y a une vingtaine d'années, et il n'a jamais répondu à mon courrier.

Mon but était de donner aux parents, conscients de l'enjeu, un outil pour enseigner eux-mêmes la lecture de façon rigoureuse à leurs enfants, avant que leur esprit ne soit faussé par les méthodes globales et assimilées. Le mercredi emplit les cabinets d'orthophoniste – aux frais de la Sécurité sociale – et les parents trouvent normal que leurs enfants soient traités en tarés cérébro-moteurs à cause d'un enseignement idiot !

Je ne puis que saluer votre courage à défendre le français et regretter que les

décideurs aient si peu d'estime pour les gens « d'en bas » dont ils ne sont pas capables de comprendre le travail et le talent.

Simone Douin
16 Rivières

L'hexagone et le désert français

Pour un puriste, le terme hexagone, utilisé par des journalistes et d'autres en lieu et place de France ou de nation, désigne le territoire excluant les DOM-TOM et la Corse. C'est uniquement le continent. On ne connaît pas d'hexagone pointé (le point étant la Corse), mais on connaît le zéro pointé ! Bon courage pour notre combat.

Jef Dessaint
12 Millau

Ce terme est malencontreux, vous le soulignez à juste titre, en ce qu'il exclut les îles et les DOM-TOM. On comprend que nos concitoyens d'outremer puissent ne guère apprécier le jugement de valeur que comporte implicitement cette réduction du territoire français.

On pourrait encore ajouter que, géométriquement, le pentagone serait une figure qui recouvrirait au moins aussi bien que l'hexagone l'image qu'on se fait du territoire métropolitain ! Mais le Pentagone étant déjà pris, alors...

Ph. L.

(Suite de la page 24.)

Montmartre) a signé du pseudonyme « Le Subeziot » sa brève collaboration (juillet-août 1910) au journal *la Barricade*. Quant à drôle au sens régional de « garçonnet, gamin », les dictionnaires courants sont restrictifs en limitant l'usage de cette acception au Sud-Ouest et au Midi ; on voit, par cette citation, que Couté l'emploie en Beauce ; il le fait aussi au vers 23 de son poème en décasyllabes « L'école ».

Pour compléter ce sujet, indiquons que, outre les photographies qu'on possède de Gaston Couté, des dessinateurs ont laissé de lui des portraits : G. Lion (*la Revue littéraire et sténographique*, n° 78, 5 mars 1900), Harfort (illustration ci-contre), Grandjouan (dans *la Guerre sociale* de Gustave Hervé, première manière), et en plus un autoportrait.

Même immortalisés par le talent d'un poète, beaucoup de mots ou d'expressions régionaux n'ont guère de chances d'accéder à l'usage, mais il est souvent passionnant d'en chercher la source, la filiation, la parenté. En Champagne berrichonne, j'entendais autrefois dire d'un gros mangeur qu'il « mangerait b'en bouais br'tel ». Tout le monde comprenait : il a un appétit dévorant. Le sens premier s'était perdu. Il fallait, pour le retrouver, se replacer mentalement dans une société disparue, en un temps où des gagne-petit colportaient de la mercerie, fil, aiguilles, dés à coudre, contenue dans une assez vaste boîte à bretelle, analogue à celle des anciens facteurs des postes... Gargantua mangeait « bouais br'tel », sans doute à son insu.

P.-V. B.



Rien n'est de trop pour embellir une langue

UN PARTICIPANT au jeu « Des Chiffres et des Lettres » sur France 2 ayant proposé le mot « daignées », le premier mouvement du jury fut de le refuser, présumant *daigner* intransitif. Un coup d'œil aux deux « petits » et tout change : Larousse comme Robert disent « v. t. » (d'ailleurs d'accord avec l'Académie), ce qui semble autoriser l'accord. L'émission étant à la seconde près, la réponse est homologuée ; tant mieux pour le concurrent !

Il avait tort, pourtant. Si le jury, moins pressé, avait lu jusqu'au bout l'une des notices explicatives, il y aurait lu que *daigner*, bien que « v. t. », est invariable au participe passé. En effet, on peut dédaigner une proposition si on la refuse, non la « daigner » si on l'accepte : ainsi le veut notre illogisme. Alors ? Eh bien ! c'est simple : *daigner* peut bien avoir un complément d'objet direct mais verbal, ce qui exclut l'accord. On daigne s'excuser, exprimer ses regrets ; daignez agréer mes remerciements, etc. Complication bien française, un des charmes de notre langue !

Cette erreur dans un jeu n'empêche que je sois souvent ébloui par la somme de savoir que certains candidats, jeunes ou vieux, hommes et femmes, ont mémorisée et y déploient, rompus sans doute aux mots croisés ou au *Scrabble*, écumant les lexiques à tout-va. C'est ainsi que j'ai appris le mot *cers*, qui désigne un vent du Languedoc. Narbonne a son *cers* comme Marseille son mistral et Ouargla son sirocco. Pauvre Arras qui n'a que « ... le vent de chez nous, / Du pays d'Artois » !

À mon indicible honte, j'ai constaté que le *cers* figurait déjà au tome III, daté de 1867, du *Dictionnaire universel* de Pierre Larousse. Ma seule excuse : ce mot n'a pas cours dans mon Berry natal.

En revanche, c'est seulement vers 1970, d'après Robert, que s'est répandu, jusque-là sans doute confiné à la région provençale, le mot *mesclun*, désignant, chacun le sait à présent, un mélange de plants de salades diverses, y compris, je suppose, la *sucrine*, mot longtemps ignoré, nom d'une variété de laitue proche de la romaine. Et puisque j'ai mentionné le Berry, qu'on me

lières au pittoresque local, généralement en perdition. Je repense à l'ami d'Olivet qui chantait : « *Une piquère de caquezieau / Su' les jamb's ou su' l' musieau, / C'est coumme un empoison-n'ment, / Ça vous rend tout incament !* » Le *caquezieau*, c'est le moustique ; être *incament*, c'est être patraque. Tous les Orléanais savent ça.

Ils le savent mieux encore s'ils ont lu les chroniques languagières de René Berthelot, qui, surtout musicien, n'en fut pas moins très érudit dans le domaine idiomatique. Mais où surtout les vocables de tradition restreinte éclatent avec une générosité unique, c'est chez le génial poète beauceron Gaston Couté (1880-1911), dont les œuvres complètes, sous le titre *la Chanson d'un gars qu'a mal tourné*, ont été réunies et publiées, de 1976 à 1980, en cinq volumes, exploit réalisé par Jean-Claude Richard et son équipe *Le Vent du ch'min*. Une poésie populaire, frondeuse, subversive, mais, avec les licences du genre, classique en mesure, en rythme, en recherche de la sonorité ; une langue correcte mais embellie par son exubérance en expressions locales, en trouvailles ; ainsi dans « La complainte des ramasseurs d'morts » :

*I' fs'ait des aguignoch's au drôle,
Li fabriquait des subeziots [...].*

Un glossaire, édité à part, nous renseigne : les *aguignoches* sont « des agaceries amicales », et un *subeziot* un « sifflet » fait avec une tige de sureau, c'est-à-dire un mirliton. Cet objet est du même genre que le *ficfoire* berrichon (en français *cliquefoire*), mais pour un meilleur usage, car ce dernier ne devait servir qu'à... asperger les gens par surprise ! Notons accessoirement que Gaston Couté (qui a sa petite rue à

Pierre-Valentin BERTHIER

(Suite en page 23.)



Gaston Couté, par Harfort

permette de signaler que la mâche, autre sorte de salade, s'y appelait *boursette* à l'époque lointaine où c'était une plante sauvage, née d'une terre sans herbicides, qu'on allait cueillir dans les champs.

Il faut regarder comme un bonheur l'introduction, l'adoption, de mots régionaux dans le français, tardivement empruntés à des dialectes, voire à des patois, qui contribuèrent à le former. Mieux vaut cela que jargonner du franglais ou du verlan. Certes, tout ne passe pas, et il est souhaitable que des formes subsistent qui soient particu-